Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

7 AOÛT 2026 - N°4273 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 9 à 11

TARN-ET-GARONNE ..... Page 12

L'ÉTÉ EN PÉRIGORD

Reignac : l'été des 20 ans

Page 3

TOURISME

Tèrra Aventura, la Nouvelle-Aquitaine autrement

Page 7

CASTELMORON-SUR-LOT

Les chiens aussi font du paddle

Page 11

Après les flammes, l'avenir de la forêt



Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation de la forêt landaise. Page 16

SÉCURITÉ CIVILE

La Réserve communale s'est mobilisée

La Réserve communale de sécurité civile de Biscarrosse mobilise douze bénévoles formés au centre d'accueil d'urgence de Saint-Exupéry.

Page 7



MONTAUBAN

Une nouvelle fresque place Saint-Orens

L'artiste plasticien 100Taur réalise depuis début juillet, place Saint-Orens à Montauban, une fresque monumentale inspirée du Songe d'Ossian d'Ingres.

Page 12



L'évangile du dimanche

9 Août 2026 – 19e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 14, 22-33

Avant de méditer l'épisode si connu de Jésus marchant sur les eaux, demandons-nous pourquoi l'évangéliste tient à rappeler que le Seigneur « obligea les disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules. » (v. 22) Ces dernières avaient bénéficié de la multiplication des pains et comme toutes les foules, sensible à un seul miracle, elles auraient sans doute proclamé la grandeur du Christ. St Jean le précise : « À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : « C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde. « Mais Jésus savait qu'ils allaient venir l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau il se retira dans la montagne, lui seul. » (Jn 6, 14-15) Retenons cette attitude pour nous rappeler que la mission que nous nous devons d'accomplir n'est certainement pas une mission de gloire, mais plutôt de courage et de ténacité.

Après cela, Jésus a vécu ce temps de retraite avec son Père avant de rejoindre ses disciples et là, un nouvel acte s'accomplit. Un acte tout aussi pédagogique qui doit nous permettre de mieux comprendre encore l'identité du Christ. Il faut se souvenir que l'eau signifie toujours les puissances du mal et les épisodes ne manquent pas dans l'ancien testament. Par exemple, dans le livre d'Isaïe : « Éveille-toi, éveille-toi, revêts-toi de force, bras du Seigneur ! Éveille-toi comme aux jours anciens, au temps des générations d'autrefois. N'est-ce pas toi qui taillas en pièces Rahab, qui transperças le Monstre marin ? - N'est-ce pas toi qui desséchas la mer, les eaux du grand Abîme, qui fis des profondeurs de la mer un chemin pour que passent les rachetés ? » (Is. 51, 9-10). Or le Seigneur ne peut pas être engouffré dans les ténèbres du mal et de la mort. Au contraire, on pourrait oser dire qu'il la piétine. Dans tous les cas, il marche sur les eaux pour rejoindre ses disciples. Il est vraiment le Dieu des morts et des vivants. Pierre aura peur et n'osera pas s'aventurer et il a besoin du Christ pour que sa foi soit assez forte. Il est comme nous. Aurions-nous osé descendre de la barque sans peur ? Il le fera plus tard pour accueillir le ressuscité : « Alors, le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : « C'est le Seigneur ! » Quand Simon-Pierre entendit que c'était le Seigneur, il passa un vêtement, car il n'avait rien sur lui, et il se jeta à l'eau. » (Jn 21, 7) Là, il a osé !

Nous nous réclamons de ce Dieu d'amour qui marche sur les eaux parce qu'il ne peut être que vivant. C'est cette eau qui est utilisée pour les baptêmes. Une eau de création et de vie. Voilà aussi ce que nous devons annoncer de nos jours : sortir de nos peurs, de nos angoisses pour dire au monde que la croix est vaincu et que le ressuscité nous ouvre les voies de résurrection et de bonheur. Nietzsche disait que nous n'avions pas des gueules de ressuscités ; « Oui mais concrètement, on fait comment pour avoir une gueule de ressuscité ? On commence par se réjouir de vivre ici et maintenant car c'est en changeant le regard que nous portons sur la réalité extérieure que nous pouvons commencer à changer nos dispositions intérieures et convertir notre cœur. Et ça, ça se voit ! »[1]

Gérard CROZAT, diacre

[1] Louis Charles – Aleteia – 10.6.16



Au fil des jours

Transmission et solidarité

Il y a des années de cela (pardon ! de mon temps quand j'étais enfant) nos grands-parents étaient très proches de nous, habitant la même ville ou le même village.

Nous étions en contact quotidien et les grands-parents, jour après jour, nous enseignaient l'histoire des années passées, d'où venaient les coutumes, les traditions et bien d'autres choses qui avaient marqué la vie du pays. Mais aujourd'hui, à cause en particulier du travail des parents, la vie a éclaté et les grands-parents sont souvent à cent lieues de leurs enfants et petits-enfants.

Alors le temps des vacances peut seul être le moment de la transmission partagée. Et c'est alors une richesse et un plus pour les petits-enfants. Ceux-ci découvrent alors que papi et mamie ont vécu de grands moments, ont connu des difficultés mais ont construit la société. Par exemple ce qui a fait une France créatrice des services publics enviés dans le monde. Une France du lien social, de la solidarité, du service des uns et des autres. Belle découverte pour les jeunes trop bloqués sur les réseaux sociaux. Rien – et certainement pas le numérique – ne remplacera ce contact intergénération !

Notre pays vit des moments catastrophiques avec les feux. Pour la Nouvelle-Aquitaine c'est l'économie de toute la région gravement atteinte. Les médias, en particulier les diverses chaînes de la télévision, parlent de solidarité. Oui, dans un pays où souvent on « rouspète », on grogne, on se plaint, on n'est jamais content, même si c'est vrai qu'il y a beaucoup de pauvres parmi nous, on découvre que notre pays a de la chance d'avoir des sapeurs-pompiers, des militaires, des gendarmes au service de tous. De la chance aussi de tant de bénévoles, en sachant que ces personnes qui se dévouent au moment de catastrophes sont aussi nombreuses dans la vie quotidienne.

Oui, merci mille et mille fois à eux tous ! Dans ce monde traversé par les divisions et les violences, la fraternité reste ce fil discret mais essentiel qui relie les hommes entre eux.

Oui, faisons vivre une fraternité concrète, humble et profondément humaine.

Voilà la pratique chrétienne, le *« aimez-vous les uns les autres »*. Sans le devoir de solidarité, de fraternité, l'humanité va s'autodétruire. Grâce à elles, la planète (et notre France !) sera plus humaine et plus belle ! Encore merci aux bénévoles et aux employés des services publics, trop malmenés, hélas, depuis des années.

Jean-Claude PETEYTAS, diacre

Chronique du père Favrou L'expression s'applique aux freins, obstacles ou barrières qui bloquent la promotion de certaines personnes dans leur accession aux plus hautes responsabilités. Analyse.

À propos des plafonds de verre

L'expression est venue des États-Unis, elle a été appliquée, en France, dans les années 70, le plus souvent au domaine politique, plus particulièrement au Front National qui ne parvenait pas au deuxième tour lors des élections et, plus récemment, à l'échec au deuxième tour de l'élection présidentielle en raison d'une coalition des partis rendant impossible le succès de sa candidate. Ce plafond de verre s'est manifesté également à l'égard des femmes se présentant à la plus haute responsabilité. *« Qui s'occupera des enfants en cas de succès ? »* La question d'un ancien premier ministre révélait, en même temps que la relégation des femmes aux tâches du foyer, le scepticisme sur la possibilité, pour une femme, d'assumer la charge de la présidence. Le plafond de verre ne se limite pas à la vie politique.

Il est fréquemment présent dans le fonctionnement de l'entreprise.

Les statistiques démontrent qu'une direction assurée par une voix mâle s'impose plus fréquemment dans les conseils d'administration. Et du côté de la vie associative, si l'on se doit de reconnaître de réels progrès dans le choix de femmes comme responsables, force est de constater qu'on leur confie plus souvent le rôle de secrétaires, une responsabilité réelle mais qui demeure subalterne. Il semble que notre Église ne fait pas exception par rapport à cette pratique. Une intervention récente (21/06) du Dicastère (sorte de ministère) pour le culte divin vient rappeler que l'homélie, c'est-à-dire le commentaire de la Parole de Dieu lors de l'Eucharistie, est réservée au prêtre ou au diacre. Le document précise qu'il ne s'agit pas d'une simple norme disciplinaire, mais que la mesure découle de la nature même de la liturgie qui *« est un exercice du pouvoir d'enseigner, celui-ci étant confié aux ministres ayant reçu le sacrement de l'Ordre »*. Une telle position ne manquera pas d'étonner nombre de chrétiens, tels ceux qui ont participé à des messes où l'homélie était assurée par des laïcs, comme ce fut le cas entre autres à la paroisse Saint-Bernard de Paris, durant une dizaine d'années. D'autres auront du mal à faire la différence entre l'homélie d'un prêtre et celle qu'assurent nombre de laïcs, hommes ou femmes, quand ils président la célébration des funérailles.

Faut-il aller jusqu'à employer un vocabulaire différent en soulignant que le prêtre fait une homélie, tandis que le laïc assure un commentaire ? La distinction semble factice quand on sait que certains laïcs ont une formation théologique semblable ou même supérieure à celle de certains prêtres. Ce qui peut être vu comme un plafond de verre peut s'appliquer également à la position romaine dans son refus de l'accès des femmes au diaconat ou à la prêtrise, ainsi que de l'accès des hommes et femmes mariés à la prêtrise.

Le choix du sacrement de l'Ordre réservé aux hommes n'est qu'une mesure disciplinaire, et l'argument du Christ-Époux pour définir la situation du prêtre ne fait que renforcer son côté *« mis à part »* et accentuer sa *« sacralisation »*. On a bien du mal à trouver une source évangélique à ce qui est présenté comme un argument théologique, alors que des diaconesses et des hommes mariés ont rempli ces ministères durant des siècles. Et s'il est envisageable de faire éclater ces plafonds de verre, on peut imaginer que cela se fera par des chrétiens qui, se voyant refuser l'entrée par la porte du sanctuaire, y accéderont par la fenêtre !

J'ajoute à ces propos une réaction que m'a inspirée la messe télévisée pour marquer les dix ans de l'assassinat du Père Hamel en l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray. La célébration, digne et émouvante, m'a toutefois laissé un regret : celui de ne pas avoir entendu la sœur du prêtre. Voilà une intervention qui avait toute sa place.

L'itinéraire de Roselyne, passée de l'incompréhension et de la révolte au choix de rencontrer Nassera, la mère du meurtrier, pour vivre une amitié et un soutien mutuel dans leur épreuve, méritait bien d'être entendu par les fidèles présents et les téléspectateurs. Un tel témoignage aurait apporté un complément à l'homélie de l'évêque, en confirmant que l'annonce et l'actualisation de la Bonne Nouvelle ne sont pas du domaine réservé aux responsables de l'Église. Une occasion, en somme, de faire éclater un plafond de verre !

Abbé Robert Favrou

L'été en Périgord Dans la vallée de la Vézère, un étrange château gardait discrètement les secrets de son histoire depuis des siècles. En 2006, Jean-Max Touron ouvrait ses portes au public après en avoir fait l'acquisition auprès de la Ville de Bordeaux.

Reignac : l'été des 20 ans



Jean-Max Touron : un discours pour les 20 ans. *Jean-Marie Laugery*



Au début de l'été, une réunion anniversaire au pied de la falaise. *Jérémy Caillard*



Il y a longtemps… la légende du Bouc de Reignac : un film inédit !

Incrustée dans au cœur de la falaise qui surveille la vallée de l'Homme depuis des millénaires, la maison forte de Reignac aurait pu préserver ses mystères encore des siècles durant si, au début du III[e] millénaire, Jean-Max Touron n'avait pas décidé d'ajouter ceux-ci à la déjà longue liste d'histoires racontées par les sites qui lui appartiennent en Périgord (1) et ailleurs…

« Ce château falaise représente pour moi, passionné de troglodytisme, la perfection de l'architecture, déclarait-il à l'époque. *J'avais eu l'occasion de connaître l'intérieur de ce monument en 1955 lorsqu'il appartenait au Docteur Hulin… »*

20.000 ans d'histoire(s)

Dans les décennies qui allaient suivre, Reignac sera au centre d'un vaste programme de fouilles mené par Alain Roussot, conservateur au Musée d'Aquitaine, qui avait fait acheter le site par la Ville de Bordeaux. Le matériel archéologique mis au jour ici est très riche…

Quelques pièces originales sont exposées in situ. Quand l'ensemble est à nouveau en vente, en 2005, Jean-Max Touron en fait l'acquisition pour en partager les 20.000 d'histoire avec le public.

> **Reignac représente pour moi la perfection de l'architecture**

De l'aube de l'humanité jusqu'à nos jours, les lieux ont su ainsi préserver les témoignages du passé. C'est sur ceux-ci qu'est encore davantage mis l'accent en cet été des 20 ans… 20 ans de rencontres et d'échanges avec des visiteurs venus de tous les horizons.

Parce qu'il y a 20 ans, Reignac est sorti de sa léthargie pour raconter le quotidien des habitants qui se sont succédé au pied de la falaise, des Magdaléniens aux archéologues du XX[e] en passant par les guerriers du Moyen-Âge, les descendants du corsaire Jean Bart et le sinistre seigneur dont le souvenir hante encore les murs du château… Les feux ont été rallumés dans les cheminées, les pièces sont meublées tel qu'elles l'auraient pu être aux différentes époques de référence… Voilà 20 ans que Reignac revit !

Une légende et un film

Au début de l'été, tous ceux qui ont participé à l'histoire contemporaine de la maison forte de Reignac se retrouvaient sur place pour célébrer dignement cet anniversaire. C'est en cette occasion qu'un court-métrage aujourd'hui diffusé pendant la visite a été officiellement dévoilé…

Le scénario ?

Une légende inspirée par la sinistre réputation de Jacquemet de Reignac, surnommé « le bouc de Reignac » et seigneur des lieux qui, au XII[e] siècle, abusait avec férocité du droit de cuissage auprès des jeunes filles du domaine. Il paraît même qu'incognito il détroussait les voyageurs et commanditait moult crimes dans la vallée.

Il est dit aussi que le Bouc a servi de modèle à Eugène Le Roy dans son roman *Jacquou le Croquant*.

Reignac, une atmosphère…

Si la maison forte de Reignac ne laisse apparaître depuis la vallée qu'une façade discrète. Au-dessus du porche, une date : 1386. À l'arrière sous les aplombs rocheux, l'histoire et la légende ont pris place dans de nombreuses et vastes salles troglodytiques.

De la grande salle d'honneur au cachot, de la salle des Grand Hommes à la chambre de la Comtesse ou encore des cuisines à la salle d'armes… Chaque espace, entièrement meublé, est le témoin des grands épisodes et des sombres mystères de l'histoire du Périgord.

Aujourd'hui encore fortifié avec ses bouches à feu et ses meurtrières, Reignac conserve en ses murs la mémoire de ceux qui ont fait vivre les lieux depuis 20.000 ans. Une mémoire partagée depuis 20 ans avec des visiteurs parfois intrigués, souvent surpris et toujours fascinés…

Titia CARRIZEY-JASICK

(1) La Roque Saint-Christophe au Moustier, le Roc de Cazelle aux Eyzies, le manoir de Gisson à Sarlat, le Donjon et le Manoir de la Salle à St-Léon-sur-Vézère, etc.



Depuis la vallée… L'été des 20 ans. *Lilou Lamek*

Exposition La délégation de l'Œuvre d'Orient pour le diocèse de Périgueux vient d'installer une exposition sur l'Ukraine à la cathédrale Saint Front.

Chrétiens d'Ukraine… un combat pour la liberté

PÉRIGUEUX

À la croisée des mondes catholique et orthodoxe, slave et byzantin, l'Église gréco-catholique ukrainienne est riche d'une histoire complexe. Mise en place depuis le 15 juillet à la cathédrale Saint-Front de Périgueux, une exposition en plusieurs tableaux propose de partir à sa découverte jusqu'au 15 septembre.

Aux frontières orientales de l'Europe, l'Ukraine est enracinée dans la culture slave et le christianisme byzantin depuis le IX[e] siècle. L'Église naît au sein de la Rus de Kyiv, principauté slave orientale, et grandit en même temps que l'histoire de ce territoire. À la croisée des influences de Constantinople, de Rome et de Moscou, cette position a façonné un rite et une spiritualité uniques. Souvent marquée par des divergences, l'Église de Kyiv reste toujours mue par le désir d'unité.

Un rite et une liturgie identitaires

L'Église gréco-catholique ukrainienne tient une place à part. Héritière de l'Église née à Kyiv, unie à Rome au XVI[e] siècle, elle conserve son rite et sa liturgie propres. Souvent persécutée au cours de son histoire, l'Église gréco-catholique a été un foyer de l'émergence de l'identité nationale ukrainienne et s'est battue pour la liberté.

Éliminée pendant 45 ans sous la domination soviétique, elle connaît une formidable renaissance depuis les années 1990. Dans la guerre avec la Russie, l'Église gréco-catholique apporte un soutien social et spirituel au service de tous. Cette exposition invite à découvrir son histoire tumultueuse et, à travers elle, celle de toute l'Ukraine.



UNE SEMAINE, UN LIVRE

Les années souterraines

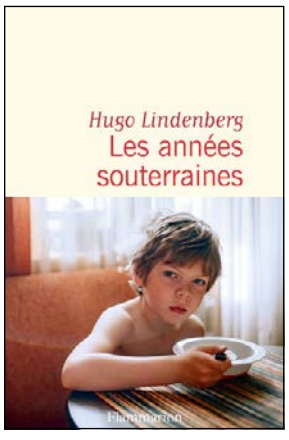
Hugo Lindenberg nous avait enchantés avec *Un jour ce sera vide*, il récidive avec *Les années souterraines* paru chez Flammarion.

Après la mort prématurée de sa mère, le narrateur a dû cohabiter avec son père, entre ses cinq et ses quinze ans. Dix années de souvenirs amers auprès d'un être indifférent, absent, dénué d'intérêt pour son fils.

L'auteur brosse sa solitude absolue dans un appartement vide de la mère. Il souffre de ne pouvoir inviter ses copains dans un appartement sale et en désordre dont le père, perdu dans ses souvenirs, ne s'occupe pas plus que de son fils. Il gardera toute sa vie un terrible sentiment d'insécurité ; l'absence de tout contact physique perturbera sa sexualité et l'expression d'un sentiment amoureux. Devenu adulte, il reproduira avec Rebecca, sa compagne, ce comportement toxique. Il gardera un désamour de lui-même et des angoisses enfantines.

Il omettra longtemps de mettre en vente l'appartement maudit, comme si un interdit pesait sur lui. *« L'enfance, ce chemin de ronces, je m'en suis extirpé avec tant de hâte. Elle réside tout entière, images, goûts, sensations, entre les parois de cet immeuble ».*

Un roman qui dit l'impossible rencontre entre un père vivant dans ses souvenirs et un enfant orphelin dont la mère est la grande absente du récit.



Les années souterraines, Hugo Lindenberg, Flammarion. 240 pages - 21 euros.

Jean-Luc AUBARBIER, écrivain

Périgord-Limousin Le 22 juillet, le bureau syndical du PNR Périgord-Limousin a élu ceux qui représenteront le Parc dans six commissions distinctes.

Les vice-présidents du Parc ont été élus

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Géré par un syndicat mixte regroupant les communes, les communautés de communes, les départements et la région engagés dans le projet de territoire, le Parc naturel régional Périgord-Limousin se devait d'installer de nouveaux élus délégués de son comité syndical après les élections municipales de mars dernier. En juin, les 135 délégués représentant les collectivités et EPCI membres saluaient l'arrivée de Colette Langlade, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine en tant que présidente et d'Emmanuel Dexet, maire de Bussière-Galant, premier vice-président. Le mercredi 22 juillet, les membres du bureau syndical du Parc naturel régional Périgord-Limousin ont élu à l'unanimité ceux qui représenteront le Parc aux côtés de la nouvelle présidente, Colette Langlade, et du 1er vice-président, Emmanuel Dexet.



Le bureau est désormais au complet. *PNR Périgord-Limousin*

Des thématiques affectées

Ils sont au nombre de six et chacun d'eux a pour vocation de présider une commission thématique : Edwige Gagneur, présidente de la commission Biodiversité et Paysages ; Pascal Bourdeau, président de la commission Forêt ; Anne-Marie Almoster, présidente de la commission Bien accueillir, bien se nourrir ici ; Lucien Coindeau, président de la commission Changement de pratiques et liens sociaux ; Jean Legoff, président de la commission Adaptations au changement climatique ; Pascal Mechineau, président de la commission Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Les commissions thématiques ne sont pas des instances décisionnelles mais constituent des espaces de débat, d'orientation, de proposition, de concertation et d'évaluation. L'ensemble des délégués du Parc sera prochainement invité à rejoindre les différentes commissions auxquelles ils souhaitent contribuer.

En complément de ces commissions thématiques, M. Emmanuel Dexet présidera la commission Finances et Administration. Avec la présidente et le 1er vice-président, les six vice-présidents composent le bureau exécutif du Parc. Cette instance restreinte a pour mission d'accompagner et de conseiller la présidence sur l'ensemble des questions relatives à la gouvernance du Parc.

Les rendez-vous de Glady

Au XVIe siècle, Antoine d'Authon était-il l'irascible Barberousse ?

Sur une falaise calcaire, le château des Bernardières (à 20 km de Brantôme) domine la Nizonne. C'est au haut de cet édifice qu'en d'autres temps un seigneur périgourdin rêva d'aventures…

Le premier seigneur connu des Bernardières est, dès 1253, le chevalier Seguin d'Authon, vassal du sire de Mareuil.

En septembre 1377, le duc d'Anjou, accompagné du connétable Bertrand du Guesclin et d'autres chevaliers, arrive près du château des Bernardières occupé par les troupes anglaises qui, prises de peur, mettent le feu au château avant de s'enfuir, laissant leurs prisonniers français périr dans l'incendie.



Capitan Khayr-al-Din *Glady de BRÉGEOT (clp)*

L'édifice se relève au XVIe siècle avec le baron Antoine d'Authon (1475-1542) qui épouse avant 1503 Anne de Saint-Gelais. Le seigneur des Bernardières rêve de navigation et d'aventures et, dès 1502 pour quitter ses terres périgourdines, il va les céder à de proches seigneurs. François de Bourdeille prendra possession des Bernardières en échange du Petit Mareuil en Poitou cédé à Robert de La Rochandry et Pierre du Faure, riche marchand de Nontron, va acquérir ses terres de Lussas et Fontroube.

Antoine d'Authon veut et peut devenir corsaire…

En 1506, il s'associe avec Jean Chaperon, seigneur de Bernay et de Couhé-de-Vache en Aunis, capitaine et gouverneur de Civray. Il est cité comme homme d'armes et recrute 500 hommes de guerre pour embarquer officiellement sur une nef de 400 tonneaux et se mettre au service du duc de Gueldres pour combattre l'amiral de Flandre, Philippe de Bourgogne.

Mais Authon et ses hommes vont très vite attaquer indistinctement tous les navires qui auront le malheur de les croiser. Durant un abordage, Authon va perdre un avant-bras dans la bagarre.

Quelques années plus tard, il se retire dans son manoir d'Authon-Ebéon en Saintonge, redevenant simple gentilhomme.



La tour du XIIIe siècle devenue Renaissance du temps des Bourdeille *Glady de BRÉGEOT (clp)*

C'est là que 24 archers de la garde viennent l'arrêter pour piraterie, mais il échappe au billot auquel la justice du roi Louis XII l'a condamné. Il parvient à s'échapper et retourne en Méditerranée quelque temps.

Une analogie entre d'Authon et Khayr al-Din va naître… même dans la propre famille d'Authon. Antoine d'Authon est-il Barberousse, le terrible pirate devenu pacha d'Alger ? La similitude de dates (naissance, piraterie et décès) est troublante !

Un certain Barberousse (1478-1546) est bey d'Alger… Soutenu par le sultan Sélim Ier, il a fait allégeance à l'Empire ottoman et est nommé capitan pacha (grand amiral de la flotte ottomane) par Soliman. Véritable bête de guerre, il s'opposait au Génois Andrea Doria et à Charles Quint, ennemi juré de François Ier depuis Pavie en 1525. L'irascible et incontestable Barberousse meurt le 4 juillet 1546 et est enterré à Istanbul, dans le Barbaros Türbesi ou mausolée de Barberousse, toujours visible aujourd'hui dans l'actuel quartier de Besiktas, sur la rive européenne du Bosphore.

Pierre de Bourdeille dit Brantôme (né vers 1540 - 1614), qui est entre autres l'écrivain de biographies arrangées des hommes illustres et grands capitaines, va rendre publique cette légende. Selon lui, *« saisi par le goût de l'aventure, Antoine d'Authon en aurait oublié ce qu'il devait à sa naissance, et se mêla aux corsaires barbaresques, pour en devenir leur chef »*.

Glady de BRÉGEOT (clp)

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 12 au 28 juillet : Sofia Renard (Montagrier), Noé Favard (St-Astier), Cléa Borderie (Villac), Ana Sellier (Boulazac-Isle-Manoire), Anouk Mondon (St-Martial-d'Albarède), Soren Brunat (Boulazac-Isle-Manoire), Baptiste Lavocat (Coulounieix-Chamiers), Serafine Debeaulieu (La Feuillade), Aubin Troivaux Ratsimiala (Marsac-sur-l'Isle), Élio Dubois (St-Pompont), Adibe Benyahia (Lisle), Aria Magne (Cours-de-Pile), Arthur Sellier (Trélissac), Sambou Traore (Périgueux), Maylone Munteanu (La Coquille), Camille Reyrel (Villetoureix), Paulin Bruneteau Morteyrol (Belvès), Matia Delteil Rabiller (Montignac-Lascaux), Alya Valette (Coulounieix-Chamiers), Sasha Péron (Mareuil-en-Périgord), Hezyo Sarteaux (Périgueux), Jeanne Robert (Boulazac), Louis Teillac (Chantérac), Carmina Bota (Sarlat-la-Canéda), Noah Pagan (Antonne-et-Trigonant), Aimée Gauvrit (Bassillac-et-Auberoche), Jade Duclou (Mussidan), Arthur Rouzier (Chalagnac), Ange Lacaud (St-Méard-de-Drône), Love Rosel Loury (St-Médard-de-Mussidan), Sienna Nardou Couderc (Champcevinel), Flora Pisseau (Sorges), Raphaël Valette Coudray (Périgueux), Aboubacar N'Diaye (Périgueux), Souleyman Silvestre (Trélissac).

Mariage du 11 juillet : Laurine Canet et Romain Dedieu.

Décès du 6 au 17 juillet : Jean-Claude Gilbert (63 ans, Trélissac), Patrick Cisnal (58 ans, Verteillac), Lucienne Betz (95 ans, Périgueux), Reine Sebestyen (93 ans, Coursac), Anne Belingard (98 ans, Périgueux), Éric Berault (61 ans, Bergerac), Daniel Chaussier (71 ans, Maurens), Mikhail Dorokhov (83 ans, St-Michel-de-Double), Yvette Henry (84 ans, Payzac), Michèle Bastiani (61 ans, Montagrier), Huguette Duffour (91 ans, St-Léon-sur-l'Isle), Coraly Guilbaud (77 ans, Périgueux), Andrée Laffas (88 ans, Nanteuil-Auriac-de-Bourzac), Marie Lempereur (93 ans, Sorges-et-Ligueux), Jacky Delpit (78 ans, Bergerac), Chloris Fisher (57 ans, Bassillac-et-Auberoche), Guy Faure (92 ans, Champcevinel), Pierre Jarry (43 ans, Périgueux), Isabelle Legoutière (58 ans, Limoges), Ghislaine Deycidour (74 ans, St-Méard-de-Dronne), Marie Maury (91 ans, Badefols-d'Ans), Antonio Da Silva Marta (70 ans, Monsac), Josette Neaux (73 ans, Coulounieix-Chamiers), Jean-Claude Gilbert (63 ans, Trélissac), Corine Gdanski (63 ans, Bouniagues), Christiane Eymard (77 ans, Dronne), Léliane Bertou (90 ans, Coulounieix-Chamiers), René Geysson (87 ans, Nontron), Michael Adda (81 ans, Limeuil), Albert Desmarthon (96 ans, Milhac-de-Nontron), Marielle Chaminade (48 ans, Sarrazac), Michelle Chapuis (87 ans, Savignac-les-Églises), Françoise Charles (71 ans, St-André-de-Double), Charles Bouyssavy (73 ans, Marsaneix), Robert Raynaud (79 ans, Paussac-et-St-Vivien), Jacques Duranthon (80 ans, Périgueux), Mauricette Maraud (70 ans, Beauvoir-sur-Mer), Pedro Mesa Polo (72 ans, Thenon), Marie-Thérèse Segonzac (82 ans, St-Méard-de-Dronne), Anne-Marie Rouves (78 ans, Trélissac), Guy Christian Desmaison (91 ans, St-Médard-de-Mussidan), Marie-José Torres (70 ans, Mussidan).

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 3 au 26juillet : Jules Guedon (Margueron - 33), Tomas Farinha (Villeneuve-de-Duras - 47), Paul Helfrick (St-Avit-St-Nazaire - 33), Tim Dutreuil Mazeran (La-Roche-Chalais), Paul Helfrick (St-Avit-St-Nazaire), Hannah-Gloria Loedec (Bergerac), Tim Dutreuil Mazeran (La Roche-Chalais), Gabriel (St-Sauveur), Liana Audiberti (Razac-d'Eymet), Zayann Lavanchy (Mouleydier), Edelwen Bouteau (Molières), Léandre Lefevre Reboul (Bergerac), Nora Chakib (Bergerac), Charlie Ducatez (Bergerac), Gaby Mondou (Saint-Estèphe), Jade Roulaud Boucheron (Bergerac), Léo Boucher (Castelja-loux), Annaëlle Tanguy (Lalinde), Elliott Brisset de Rézé (Montauriol), Lise Lagarde (Lunas), Gabriel Morandini (Bergerac).

Décès du 10 au 26 juillet: Alain Pascal Fossard (73 ans, Gageac-et-Rouillac), Valérie Guionie (57 ans, Bergerac), Marcelle Rebinguet (88 ans, Bergerac), Raymond Laloge (88 ans, Bergerac), René Baro (82 ans, Bergerac), Jean Rhode (83 ans, Monbazillac), Denise Chercouly (85 ans, Faux), Renée Vergnoles (94 ans, Bergerac).

Agenda

Par ici les sorties

Périgord blanc

CHANCELADE. Marché gourmand et créatif, le vendredi 7 août sur l'esplanade Joan-Pau-Verdier à partir de 19 h. Producteurs locaux, restaurations ambulantes et buvette, artisans d'art et créateurs dans une ambiance festive. Entrée libre.
- concert du quartet Daroga, musiques et chants tziganes, le vendredi 7 août à 21 h à la Villa Marquet. Tarif : 8 euros. Réservations : comité des fêtes – 06.31.03.13.24.
- Les tablées de l'abbaye, le mardi 12 août à 19 h 30 au parc du Logis abbatial. Apporter : assiettes, couverts et verres, boisson et pain. Un plat salé, un plat sucré à partager. Tables et bancs sont fournis.
COULOUNIEIX-CHAMIERS. Concert « The Banxhies », *47° Nord* (festival Musique en sol), le lundi 10 août à 20 h 30 à l'église Notre-Dame de Chamiers. Entrée : 28 euros, 15 euros pour les Colomniérois (sur présentation d'un justificatif de domicile). Musique en Sol au 06.84.28.91.42.
FOULEIX. Concert *Que d'amour !* avec Elle t'en Damme, Anna Fedorova et des musiciens, le vendredi 7 août à 20 h 30 au 1065 route des Petits-Bois. Tarif : 10 euros. Réservation : 06.14.27.86.05. Petite restauration sur place : 07.72.24.79.84.
PÉRIGUEUX. Concert avec Antoine Metelin à l'église St-Étienne-de-la-Cité, mercredi 12 août à 18h. Entrée libre.

Périgord noir

VILLAC, THONAC, AJAT. 6e édition du Festival de théâtre Rêve en Vézère jusqu'au 12 août, au programme :
- *Le roi d'Araucanie*, au domaine du Noyer, le samedi 8 août à 21 h à **Villac**. Dès 19 h 30, ouverture de la billetterie avec repas et boissons proposés par des producteurs locaux. En cas de pluie : repli dans le hangar du Domaine. Info et réservation : 06.82.97.24.95.
- *Promenons-nous dans les fables*, le lundi 10 août à 11 h et à 15 h au château de Losse à **Thonac.** En cas de pluie : repli à l'Orangerie du château. Tél. 05.53.50.80.08.
- *Ruy Blas ou la folie des rêveurs*, d'après Victor Hugo, le mercredi 12 août à 21 h sur la place de l'Église à **Ajat.** Réservation au 06.82.97.24.95. En cas de pluie : repli à la salle des fêtes.
LES EYZIES. *Le mystère des 5 grilles*, enquête immersive et théâtralisée par la compagnie Éclats de Rêves en écho avec l'exposition Gestes d'Éternité au musée national de Préhistoire. Départs : 18 h, 18 h 20, 18 h 40, 19 h, 19 h 20, 19 h 40, 20 h. Gratuit, réservation indispensable : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation ou 05.53.06.45.45 - mnp.eyzies@culture.gouv.fr
- conférence *De Cro-Magnon à Cavillon, dépasser la frontière des sépultures paléolithiques* par Yann Potin, conservateur en chef du patrimoine (Archives nationales, direction des fonds) et maître de conférences associé à l'université Sorbonne Paris-Nord. Rendez-vous jeudi 13 août à 21 h 30 à l'auditorium du musée national de Préhistoire. Réservation : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation ou 05.53.06.45.45 - mnp.eyzies@culture.gouv.fr
ST-LÉON-SUR-VÉZÈRE. Visite guidée, le jeudi 13 août à 17 h, suivi d'un marché nocturne. Réservation obligatoire au 05.53.51.82.60.

Périgord pourpre

EYMET. Exposition peinture : Martine Agard, du 10 au 16 août à la salle Cadix de 10 h-19 h. Entrée libre.
- Exposition peinture et sculpture : W. Quilan et N. Goepp, du 10 au 16 août à la salle Jeanne-de-Toulouse de 10 h 30-12 h 30 et de 14 h 30-19 h. Entrée libre.
- Exposition peinture et artisanat : D.Rocher, G. Queille, A. Reichert et A. Costerousse du 10 au 16 août dans la hall de l'Eden de 9 h 30-12 h 30 et de 14 h 30-19 h. Entrée libre.



Le mystère des cinq griffes, aux Eyzies. *Musee national de Prehistoire - MAXIME VILLAEYS*

BERGERAC. Matinée activité manuelle *Pandacraft*, le mercredi 19 août, deux sessions de 10 h à 11 h et de 11 h à midi à la librairie La Colline aux Livres. Pour les enfants de 4 à 8 ans, gratuit, sur inscription à la librairie ou au 05.53.57.90.97.

Périgord vert

LIMEUIL. Visites et ateliers aux Jardins Panoramiques jusqu'au 21 août, tous les lundis, mardis et mercredis. Départs des visites à 15 h et 16 h 30. Les Jardins Panoramiques sont ouverts tous les jours de 10 h à 20 h. Réservation conseillée au 05.53.73.26.13.
ST-RAPHAËL. Visite guidée de l'église, tous les mardis à 11 h jusqu'au 25 août. Tarif : 5 euros, gratuit - 15 ans. Informations : straphael.sitepatrimonial@gmail.com.
- Dans le cadre de la **6e édition du Festival de théâtre Rêve en Vézère,** *Fables rurales*, représentation itinérante en plein air dans le bourg le mardi 11 août à 21 h. Tarif : 12 euros, gratuit moins de 12 ans. Buvette sur place. Info et réservation au 06.82.33.15.46 (en cas de pluie : repli à la salle des fêtes).

L'été en Périgord

Samedi 8 et dimanche 9 août, Bourdeilles revit les heures qui ont marqué son histoire avec la 2e édition de la reconstitution de « l'attaque du château ».

1183, 1377, 1580 : trois batailles et deux châteaux

BOURDEILLES

À Bourdeilles, le château replonge dans ses heures les plus sombres et les plus glorieuses avec une reconstitution historique d'envergure. Les samedi 8 et dimanche 9 août, les murailles résonnent aux couleurs du passé avec des combats de chevaliers, des démonstrations d'arts martiaux historiques, des conférences d'experts et vie de campement médiéval. Deux journées d'immersion au cœur du Moyen Âge et de la Renaissance pour revivre les époques mouvementées du château… ou plutôt des châteaux !

Deux jours, trois siècles d'histoire

Le programme s'articule autour d'une scénographie historique précise, au sein de laquelle le temps fort de la reconstitution correspond à un épisode réel de la vie du château, restitué avec rigueur et passion par des compagnies et des experts reconnus.
Samedi… 15 h – Conférence historique *« L'escrime au XIIIe siècle »* propose une immersion dans les pratiques martiales du Moyen Âge, loin des idées reçues. Il sera possible d'échanger avec Gilles Martinez, docteur en histoire médiévale, chargé de cours à l'Université de Nîmes, instructeur diplômé d'État (BPJEPS) d'escrime et d'arts martiaux historiques européens (AMHE).
17h – Démonstrations de duels dans la cour d'honneur pour revivre les affrontements des trois époques clés (1183, 1377 et 1580) à travers des mises en situation spectaculaires et documentées.
Dimanche 9 août… 11 h 15 – Contexte et histoire du château en 1183. 13 h 30 – Présentation des costumes et du rôle des baronnies, par Mathieu de Paroux de Sancte Solari. 14 h 15 – Contexte et histoire du château en 1377. 16 h 15 – Contexte et histoire du château en 1580.
Tout au long du dimanche, dans les jardins Renaissance, la compagnie Sancte Solari et la troupe Gilles Martinez animent un campement médiéval vivant : présentation de la vie quotidienne au Moyen Âge, démonstrations de combat féodal et initiations aux arts martiaux historiques européens. Un paddock médiéval avec des chevaux et une basse-cour complète l'atmosphère du site. En parallèle, l'animation thématique *« Orientissime »* de Jean Dubois accompagne les visiteurs entre les temps forts de la reconstitution.



Sancta Solari

Réservations et informations sur https://chateau-bourdeilles.fr

Travaux

Les chantiers de l'été

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Cette période de congés estivaux n'en demeure pas moins active pour l'avancée des travaux et chantiers en cours sur la ville. Dans les écoles, outre les traditionnels travaux d'été pour les rafraîchissements de peinture, les grands nettoyages et les aménagements de petit mobilier, la maternelle Louis-Pergaud bénéficie à son tour d'une modification du système de chauffage.
Le chauffage gaz laisse place à un système de *« géothermie augmenté »* qui permet de récupérer l'énergie stockée dans les enrobés lors des périodes de chaleur, pour être transformée ensuite en chauffage l'hiver et en rafraîchissement l'été.
En élémentaire, la salle de classe qui accueille les enfants du CMS Bayot-Sarrazi fait l'objet d'une réhabilitation complète. Au groupe scolaire Eugène-Le-Roy, des films solaires ou occultant selon les besoins sont installés, alors qu'une classe va être aménagée avec le nouveau mobilier réceptionné pour accueillir le nombre plus important d'élèves prévus à la rentrée.
Toujours dans les bâtiments, les services techniques de la Ville ont préparé le chantier d'extension du cabinet médical de l'avenue du Général-de-Gaulle. Les entreprises sont à l'œuvre pour modifier la configuration des espaces, assurer l'insonorisation et remplacer les portes pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. À la rentrée, la Ville reprendra la main pour les travaux de plomberie, électricité, maçonnerie, sols et peintures. Ce nouvel espace de 70 m² devrait être opérationnel début novembre pour accueillir un cabinet infirmier et un cabinet pour un médecin junior.
Enfin, le programme de renouvellement urbain se poursuit avec la démolition de la cité Jean-Moulin, qui arrive à son terme… L'espace ainsi libéré permettra très bientôt le démarrage de la construction du futur gymnase Luka et Nikola Karabatic.



La destruction de la cité Jean-Moulin arrive à son terme. *Mairie de Coulounieix*

Tourisme Avec près de 650 parcours de chasse aux trésors répartis dans toute la région, Tèrra Aventura invite à explorer la Nouvelle-Aquitaine de façon ludique. Une activité idéale à partager en famille, avec des enfants, en couple ou entre amis.

Tèrra Aventura, la Nouvelle-Aquitaine autrement

Piloté par le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les agences départementales du tourisme et les offices de tourisme, le jeu de géocaching gratuit Tèrra Aventura est accessible toute l'année et s'adresse à toutes les générations. Né il y a quinze ans, à l'initiative du Comité régional du tourisme du Limousin, ce concept avait été pensé au départ pour dynamiser le territoire et valoriser le patrimoine local d'une manière ludique. Fort de son succès, Tèrra Aventura s'est ensuite déployé à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui, on comptabilise près de 650 parcours de chasse aux trésors aux thématiques variées : géologie, street art, savoir-faire, patrimoine, nature… Certains d'entre eux ont été conçus pour être réalisés à vélo. Pour chacun des parcours sont précisés la durée estimée, la distance, le type de terrain et le niveau de difficulté.

Depuis son lancement, plus de trois millions de joueurs ont participé à l'aventure. Certains sont même devenus de véritables *« addicts »* de ce jeu de géocaching, donnant naissance, au fil des années, à une véritable communauté de *« Terre Aventuriers »*.

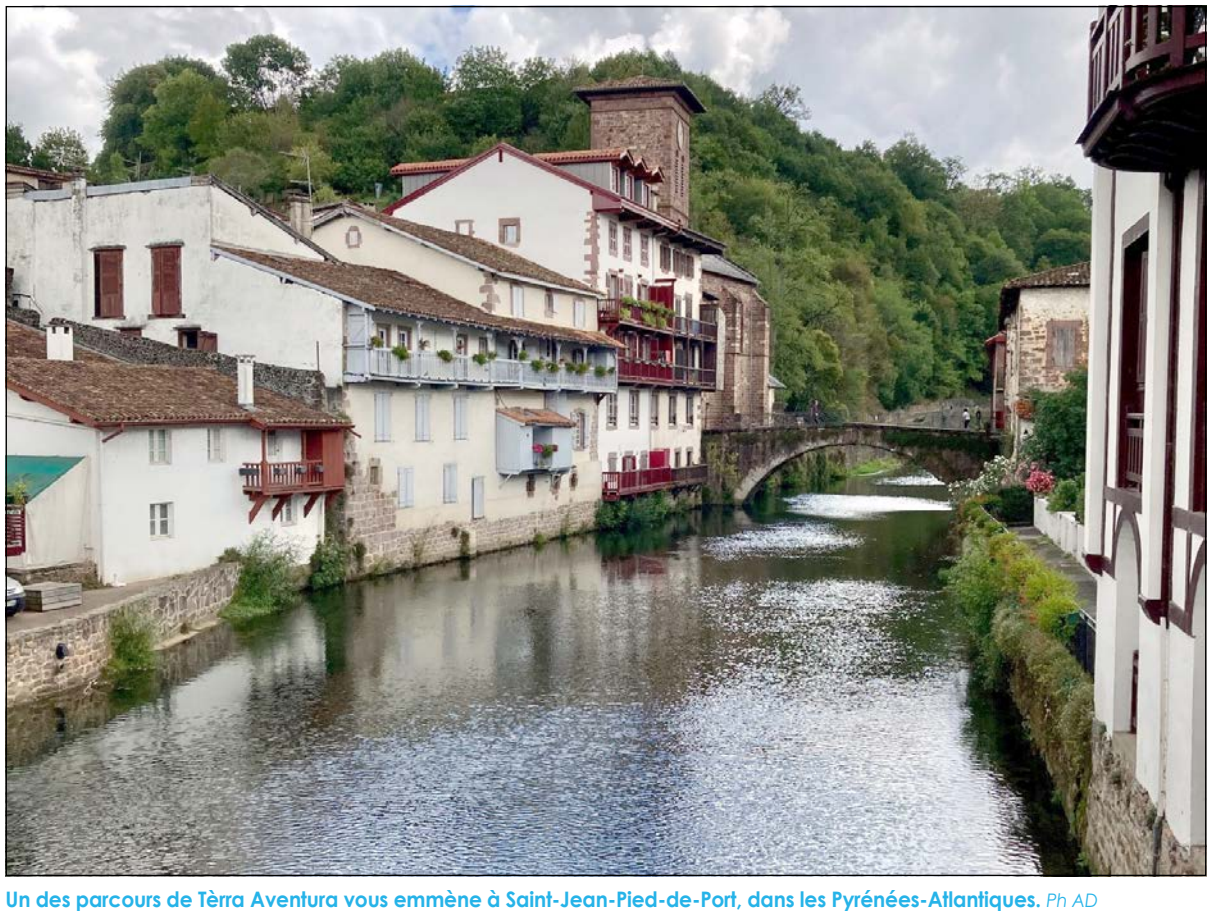
Un principe simple et ludique

Le principe de Tèrra Aventura [1] est simple : permettre de (re) découvrir des villages, des villes, des sites naturels remarquables et des trésors patrimoniaux de la région à travers une chasse aux énigmes. Pour participer, il suffit de télécharger gratuitement sur son smartphone l'application dédiée, disponible en six langues : français, anglais, allemand, espagnol, basque et néerlandais. Ensuite, on crée son propre compte, on choisit un parcours et on le télécharge. Puis, on rejoint le point de départ de l'aventure. Tout au long du circuit, les joueurs sont guidés par les Poï'z, de petits personnages dont le nom commence toujours par la lettre Z. À chaque étape, ils doivent résoudre une énigme. Les bonnes réponses permettent d'accéder au trésor final : une *« gourde »*, dissimulée à la fin du parcours. À l'intérieur se trouve un badge à collectionner. Une fois récupérée, la gourde est soigneusement replacée afin que les prochains Terre Aventuriers puissent, eux aussi, vivre l'expérience.

Les nouveautés de 2026

Parmi les nouveautés de 2026 figure un parcours exclusif au sein de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, à Angoulême, accessible jusqu'au 20 septembre.

Autre nouveauté : la Micro Z'Aventure, qui propose une immersion originale au cœur du territoire de la Creuse.



Un des parcours de Tèrra Aventura vous emmène à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans les Pyrénées-Atlantiques. *Ph AD*

A.D.

(1) www.terra-aventura.fr/parcours ou sur l'application.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier Français

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Sécurité civile Créée il y a deux ans, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Biscarrosse mobilise douze bénévoles formés au centre d'accueil d'urgence de Saint-Exupéry. Leur mission : soutenir les sinistrés et coordonner l'aide entre les différentes structures présentes.

La Réserve communale s'est mobilisée sur l'incendie géant

BISCARROSSE

Créée en 2023, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) est constituée de douze bénévoles actifs et retraités nommés par Hélène Larrezet, maire de Biscarrosse.

Elle intervient à sa demande sur des missions d'accompagnement et de sécurisation auprès de la population lors d'évènements graves ou de grande ampleur impactant la santé ou pour la mise en précaution physique des habitants dans le cadre du Plan communal de sauvegarde.

Ces volontaires ne se substituent pas aux forces de l'ordre et de la sécurité civile, mais ils agissent en complément des sapeurs-pompiers, des gendarmes et des policiers municipaux par leur présence sur le terrain au plus près des habitants pour assurer la protection des personnes et des biens.

Ils et elles sont titulaires de l'attestation de secourisme PSC1 et de son recyclage annuel et suivent régulièrement des formations « feux de forêt et risques d'inondation ».

C'est pourquoi un volant journalier de cinq réservistes est positionné au centre d'accueil d'urgence ouvert à Saint-Exupéry, tandis que les autres sont d'astreinte et sont prêts à intervenir en renfort éventuel. Sous la main de l'adjoint au maire chargé de la sécurité Ghislain Colmagro et du directeur général des services municipaux Clément Infanti, la RCSC assure le soutien logistique de l'entité et l'interactivité des structures qu'elle héberge : à savoir, la cellule de soutien médico-psychologique du Samu 64, la Croix-Rouge française qui recueille les offres et les demandes d'aide solidaire d'hébergement et les propositions de bénévolat, le Secours populaire qui collationne les apports de citoyens en vêtements et en fournitures gratuites pour les sinistrés et la réserve y gère aussi les mouvements des stocks alimentaires déposés par les particuliers et redistribués aux victimes.

« *Avec les élus et les agents territoriaux, nous maintenons le lien civique sur place au contact des personnes en demande d'accompagnement, d'écoute, d'aide et d'information rassurante. Nous avons participé au convoyage et à la mobilité des habitants obligés de quitter leur foyer brûlé ou endommagé. Réactivité, rapidité, efficacité caractérisent notre présence ici de 8 h à 22 h* », renseigne Arnaud Dupain, le coordinateur de la Réserve communale de sécurité civile.

Son équipier Patrick Bascoulergue rajoute : « *Nous sommes là pour soulager ceux qui souffrent de cette catastrophe et ils méritent qu'on soit ici pour eux dans ces moments de détresse et de désœuvrement.* »

Dominique BOUDET (clp)



Patrick Bascoulergue et Arnaud Dupai, équipiers de la Réserve communale de Sécurité civile au centre d'accueil d'urgence incendie. *Dominique BOUDET (clp)*

Solidarité

L'Évêque a célébré une messe pour les sinistrés des incendies

BISCARROSSE

Monseigneur Nicolas Souchu, évêque d'Aire et Dax, a présidé le jeudi 30 juillet une célébration en l'église Saint-Martin à l'intention des victimes des incendies. L'abbé Bruno Portier, curé de l'Ensemble pastoral des Grands Lacs, a salué l'assemblée en lui demandant d'accueillir la compassion et Nicolas Souchu a renchéri : « *Quand il n'y a plus rien, il reste toujours la foi.* »

À travers le Confiteor, les fidèles ont appelé la miséricorde du Seigneur, tout comme lors de la prière universelle où les voix ont scandé l'unité dans l'espérance du Christ en faveur des sinistrés et la communion des âmes auprès de celles et ceux qui viennent au secours des sœurs et des frères qui ont perdu leurs biens. Ils ont prié l'amour divin dans l'alléluia et Monseigneur Nicolas Souchu a assuré que le feu et l'eau emportent l'histoire mais que par eux, Dieu continue son œuvre dans la création et qu'en ces deux symboles repose notre baptême pour naître en son éternelle lumière.



Monseigneur Nicolas Souchu a prêché l'amour et la compassion pour les Victimes des incendies et leurs Sauveteurs. *Dominique BOUDET (clp)*

Avant de partir annoncer la parole au-delà des murs de l'église, les fidèles ont prononcé l'incantation suivante : « *Dieu de la terre et des étoiles, nous te rendons grâce pour ta création. La terre est notre maison commune, elle nous vêt, elle nous nourrit, elle nous abrite. Tu la confies à notre humanité. Dieu d'amour et de miséricorde, pardonne nos manques de respect envers ta création ; aujourd'hui, elle semble se rebiffer contre nous. Rappelle-nous que c'est elle notre maître, que c'est par elle que tu te dis à nous. Dieu de compassion, plein d'attention, nous te confions toutes les personnes victimes de ces incendies, celles qui ont perdu leur maison ou leurs outils de travail, celles qui restent choquées par le stress ressenti, celles qui sont déboussolées de voir leur environnement si abîmé. Dieu qui nous confies ta création, béni sois-tu pour le travail des pompiers, des forces de l'ordre, de la sécurité civile, des élus. Béni sois-tu pour l'immense élan de générosité et de* bénévolat. *Tout cela est le signe de ta présence. Que ton esprit d'amour et de communion souffle sur notre monde. Amen.* »

Dominique BOUDET (clp)

Patrimoine

La fontaine Saint-Martin est une source de méditation



De la Fontaine Saint Martin émanent la paix et la sérénité *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Amis vacanciers découvrant Biscarrosse, sachez qu'existe au Bourg un lieu suspendu hors du temps, discrètement protégé de la cohue touristique, où l'on peut s'isoler et méditer à l'ombre des chênes arborant le site aménagé de la fontaine Saint-Martin, situé à une centaine de mètres de la rue éponyme. Cette source réputée miraculeuse soignait jadis les maladies de peau et des yeux et ses onctions favorisaient la marche des petits enfants. On y venait en pèlerinage annuel à la Pentecôte y faire ses oraisons et le curé de la paroisse y tenait une messe à la suite d'une procession déambulant depuis l'Église. Aujourd'hui on s'y pose un instant en s'immergeant dans la quiétude du site. Selon l'iconographie chrétienne, Saint Martin était un guérisseur du corps et de l'âme et de nombreux ex-votos et objets pieux expriment sur place, à la fontaine, la foi populaire en son pouvoir charismatique. La fontaine Saint-Martin contient un épisode historique de la Résistance et le nom de l'Abbé Joseph Bordes y est attaché à jamais. Curé de Gamarde et vicaire général des Landes, le prélat fut aumônier militaire engagé volontaire dans les tranchées de Verdun où il a été par deux fois blessé au feu. Devenu plus tard agent de liaison de la Résistance, l'Abbé Bordes se savait pisté par la Milice vichyste et, à la suite d'une violente homélie prononcée en 1943 contre l'Occupant au cours d'une célébration à la Fontaine Saint-Martin, il fut arrêté, livré à la Gestapo puis déporté à Gaggenau en Allemagne où les Nazis l'ont fusillé en novembre 1944 avec huit de ses camarades du Réseau Alliance. Si sa source originelle ne coule plus de la fontaine de sauveté, le mystère de ses ondes salvatrices d'antan s'épanche dans la saga mystique du légionnaire romain Martinus en garnison en Gaule, devenu l'Évêque de Tours au 4e siècle, sous le nom de Saint Martin.

Dominique BOUDET (clp)

Concert

Lisa Callune chante à la promenade fleurie



Lisa callune au bord du lac *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Lisa Callune chante à la promenade fleurie. Un nombreux public est venu l'écouter et profiter du décor du lac, ainsi que de celui de la promenade fleurie. Influencée par la folk de Bob Dylan, la bossa nova passion bossa nova d'Antônio Carlos Jobim et la voix de velours de Norah Jones, l'artiste propose un set composé à 100 % de reprises revisitées. Le set est un 100% de reprises revisitées, dans un univers chaleureux et cosy très inspiré par les musiques latines.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Lisa à la promenade fleurie *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Tradition

Le Comité des fêtes d'Aureilhan a orchestré quatre jours de festivités du 31 juillet au 3 août 2026 entre repas traditionnels et concerts.

Les fêtes d'Aureilhan sous le patronage du comité des fêtes



La banda des Pafin' hot Band. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Remise des clés de la ville aux 20 ans. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

AUREILHAN

Du vendredi 31 juillet au lundi 3 août 2026, Aureilhan a vibré au rythme des repas en plein air, des concours sportifs et des animations musicales organisés dans le cadre des fêtes locales. Placées sous le patronage du Comité des fêtes, ces festivités ont débuté le vendredi 31 juillet à 19heures avec l'ouverture officielle. Le premier adjoint M. Claude Dechanet a procédé à la remise des clés aux jeunes de 20 ans, en présence de la banda des Pafin'hot.

S'en est suivi le repas en plein air organisé par le Comité des fêtes, puis la soirée s'est prolongée en musique avec le DJ du Podium All Pop.

Le samedi 1er août, le concours de ball-trap prévu sur le terrain du Born a été annulé. En revanche, à la Bergerie, le Bouchon du Lac a proposé des tripes de veau et des œufs pipérade. À partir de 16 heures, les Archers du Born ont animé une séance de tir à l'arc pour petits et grands.

À 19h30, le repas traditionnel s'est déroulé en présence de Bruno Sallaberry, avant une fin de soirée en musique avec le Podium All Pop. Le dimanche 2 août, un concours de pêche ouvert à tous a démarré à 8h. La course pédestre a été annulée. À 11 heures, la messe s'est achevée par l'apéritif musical avec la Sirène de l'océan. Vers 19 heures, le repas était animé par Lous Amics dou Born.

Les fêtes d'Aureilhan se sont achevées le lundi 3 août avec un concours de pétanque en doublette à 14h30.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Tourisme

Balade nature en pirogue hawaïenne



Une balade en pleine nature. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

L'été est revenu et avec lui les activités de plein air. Des balades en pirogue hawaïenne sont proposées à Mimizan.

Fin de journée, le silence s'installe et le lac s'apaise, reflétant les couleurs du soir. Seuls sur l'eau, dans le soleil couchant, partez avec un guide à la rencontre des plantes et oiseaux qui peuplent la réserve naturelle du lac, avec un apéritif local servi au milieu des roseaux.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Agenda

Messes du vendredi 31 juillet au dimanche 9 août

• Vendredi 7 août : 10h30-11h30 : Confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement. 16 heures : messe à l'Ehpad « Le chant des pins ».

• Samedi 8 août : 10h30 : Sacrement de baptême de Maëlys Reudet-Etchegoyen à Pontenx les Forges. 18 heures : Messe à Saint Julien en Born : Jean-Pierre Campet, Manu et Alain Charrier.

• Dimanche 9 août : 9 heures : messe à Saint-Paul-en-Born. Quête à la sortie de la messe par l'Hospitalité Landaise. À 11 heures : messe à Mimizan Plage et sacrement de baptême de Lisa Garreda. Ont rejoint la Maison du Père : Suzanne Peluhet et Micaéla Adelaïde à Mimizan. Paroisse Saint Joseph du Born : 1 rue de Galand, 40200 Mimizan - Tél. 05.58.09.00.31 - Mail : psjb@free.fr

Père Olivier Dobersecq, Curé : Tél. 07.67.20.43.23 - Site internet de la Paroisse : https://born.diocese40.fr/

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Santé

Une collecte de sang à Mimizan Plage



Le don du sang à l'office du tourisme. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Collecte de sang à Mimizan plage. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

À Mimizan Plage, à l'Office de tourisme, salle Maurice-Martin, a eu lieu vendredi 31 juillet une collecte de sang. Donner son sang permet de sauver ou d'améliorer la vie de millions de patients. Chaque année, plus d'un million de personnes sont soignées grâce aux produits sanguins, la moitié par transfusion, l'autre moitié par l'administration de médicaments dérivés du sang. Les malades de leucémies (cancers du sang), les accidentés de la route, les actes chirurgicaux, les dysfonctionnements du système immunitaire ou encore les hémorragies survenant durant les accouchements : toutes ces situations nécessitent des transfusions sanguines qui peuvent sauver une vie. Après avoir répondu à un questionnaire de pré-don, vous êtes reçu par un médecin pour un entretien confidentiel. Le prélèvement peut ensuite commencer.

L'infirmière réalise une piqûre au niveau d'une des veines du pli du coude pour pouvoir positionner le cathéter.

Elle procède ensuite elle-même au prélèvement de votre sang en le récoltant dans des tubes ou le prélèvement se fait par un automate de prélèvement. 400 à 500 ml de votre sang sont ainsi prélevés (le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant de la personne). L'acte dure en moyenne entre huit et dix minutes. Puis, un temps de repos et une collation vous sont proposés. Soutenir le don de sang ne tient pas qu'à l'acte en lui-même. Pour les personnes souffrant d'hématophobie (peur du sang), cela peut aussi se concrétiser par l'apport d'une aide bénévole les jours de collecte de sang.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Incendies

Élan de solidarité envers les soldats du feu et les sinistrés

DAMAZAN

Afin de soutenir les sapeurs-pompiers et les sinistrés des incendies des Landes et de Gironde, la municipalité de Damazan a organisé un point de collecte à l'atelier technique municipal, situé avenue des Landes. La semaine dernière, durant la journée de lundi et la matinée de mardi, le maire Michel Serena et les élus, rejoints par quelques bénévoles, se sont mobilisés pour recueillir les dons.

Une mobilisation exceptionnelle

Packs d'eau, jus de fruits, café soluble, thé, fruits secs, barres de céréales, biscuits, compotes et autres denrées ne nécessitant pas de préparation pour alimenter les pompiers ; produits de toilette, couches, lait pour bébé, peluches, couvertures, sacs de couchage, vêtements pour venir en aide aux personnes sinistrées... Damazanais, habitants des communes alentour, salariés des entreprises de la ZAE de la Confluence, ils sont plus de 300 à avoir répondu à l'appel de solidarité lancé. Les commerçants et les entreprises ont également apporté leur soutien, allant jusqu'à fournir des palettes entières de denrées non périssables. L'ensemble des produits collectés a ensuite été reconditionné sur palettes et transporté jusqu'aux centres de secours centralisateurs à Houeillès et à Sainte-Livrade.

> **Ils sont plus de 300 à avoir répondu à l'appel de solidarité.**

Au total, 23 palettes ont été collectées, quasiment la cargaison d'un semi-remorque.

Martine MICHELOT (clp)



Des bénévoles ont rejoint les élus sur le point de collecte. *Martine MICHELOT (clp)*



OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier français

Événement

Deux Rois pour une couronne, du jamais vu



Les Molons de Namur *Paulette SIGL (clp)*



Deux souverains pour la couronne *Paulette SIGL (clp)*

MONCRABEAU

Dimanche 2 août, malgré une chaleur pesante, le public s'est déplacé en nombre pour le festival des menteurs. Moncrabeau, petit village de l'Albret, est devenu ce jour-là une capitale : celle du mensonge. Toute la journée, la foule a déambulé dans ses ruelles sur un circuit truffé d'histoires insolites. Les Cabris d'Albret ont virevolté sous la halle, le vide-greniers et le marché gourmand en place. La Royale Moncrabeau de Namur et ses quarante molons, jumelée avec l'Académie des menteurs, a apporté sa touche folklorique, créant une ambiance festive.

À 15 h, heure fatidique pour les onze candidats venus débiter avec aplomb sur le célèbre fauteuil leur mensonge plus vrai que nature. Un public hilare, des applaudissements à tout rompre et au final un résultat surprenant.

Deux rois pour 1.230 g de sel

« *Du jamais vu en deux siècles. Nous avons deux ex æquo. Le même poids de sel, 1.230 g récoltés par nos petits pages comme le veut la tradition* », indique le président Claude Carlesso. Mais, au pays de la gasconnade, point de rivalité : les académiciens ont tranché. Les deux candidats se partageront la couronne remise par Michel Sabathier, conseiller communautaire de l'Albret. Six mois chez le Belge de Namur Gérard Beaumont et six mois chez Bernard Cazanobe de Beyssac, un partage pris avec humour comme une nouvelle galéjade au pays des menteurs. Portés en triomphe, nos deux rois, sous les acclamations de leurs sujets, sont partis festoyer au marché gourmand.

Paulette SIGL (clp)



Les cabris de l'Albret *Paulette SIGL (clp)*

Santé

Le centre de santé intéresse le Togo



(De g à d), Lors de la visite, Vincent Olivier, Espoir Koudjodji, Anne-Marie Massardi, Etse Ledi, Manon Chastagnol et Clément Courties. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Vincent Olivier, conseiller municipal délégué et Clément Courties, directeur général des services (DGS) ont fait découvrir, le lundi 20 juillet, le centre de santé municipal à une délégation togolaise en provenance de Golfe 1. Cette découverte est à l'initiative de la communauté d'Agglomération d'Agen.

La délégation de la commune de Golfe 1 était menée par Etse Ledi, directeur des services techniques, Espoir Koudjodji, directeur et conseiller municipal. Anne-Marie Massardi, 13e vice-présidente déléguée à la santé de la communauté d'Agglomération d'Agen (CAA), Manon Chastagnol, cheffe du service santé, hygiène et accessibilité, ont participé également. L'accès aux soins et de la gestion des infrastructures de santé a été au cœur des débats. Pour Vincent Olivier : « *Cette rencontre illustre la richesse des échanges que permet la coopération entre nos territoires sur des enjeux aussi essentiels que l'accès aux soins* ». « *La délégation togolaise a manifesté son intérêt pour le modèle organisationnel de la structure. Elle s'est dite agréablement surprise par la remarquable stabilité financière de ce centre de santé public, la fluidité de son fonctionnement au quotidien ainsi que par son fort pouvoir d'attractivité, illustré par les demandes d'intégration constantes de la part de nouveaux médecins.* »

Labellisé « France Santé » en 2025, le centre de santé accueille plus de 15 000 patients grâce à une équipe pluridisciplinaire de quatorze praticiens (médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, kinésithérapeute, psychiatre, échographiste, orthophoniste) et deux secrétaires médicales. Une extension de 107 m² a été réalisée en 2025 pour accueillir de nouveaux professionnels et renforcer la coordination des soins.

Ch. H. (clp)

Enfance

Un été placé sous le signe du cabaret à l'accueil de loisirs



70 personnes ont assisté à la fête *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



les enfants proposent un spectacle sur le cabaret *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Ouvert depuis le 6 juillet et jusqu'au 31 août, l'accueil de loisirs de Laplume accueille les enfants pour un été riche en découvertes, en rencontres et en activités. Cette année, le centre s'est transformé en véritable cabaret.

Le mois de juillet a débuté sur le thème du cirque. Les enfants ont participé à des ateliers de création de décors « zéro plastique » animés par Célia Carbo, avant de découvrir l'improvisation avec l'association Clown en Route. Les sorties ont également rythmé cette période, avec notamment une participation très appréciée au Playa Tour de Casteljaloux, avant une journée « jeux de plage » préparée par l'équipe d'animation. La deuxième quinzaine de juillet était consacrée à la magie. Le magicien Pascal Briaud a émerveillé les enfants avec un spectacle suivi d'ateliers d'initiation aux tours de cartes et autres illusions. Les plus jeunes ont profité d'une journée de baignade au lac de Saint-Clar, tandis qu'un groupe de onze enfants est parti trois jours à la découverte de Rocamadour. Les enfants restés sur le centre ont participé à des ateliers de médiation animale avec Marjorie Escudié et ses lapins et cochons d'Inde. Le mois s'est achevé par un spectacle de cabaret présenté aux familles, réunissant près de 70 personnes, puis par une journée de sensibilisation au handicap à travers des ateliers ludiques.

Le mois d'août

Le mois d'août poursuit cette aventure avec les thèmes de la danse et du chant, puis du théâtre. Les enfants découvriront notamment le cheerleading avec l'association Fire Fly Cheerleading d'Estillac, participeront à un mini-séjour à Cap Cauderoue, à des journées baignade et à de nombreuses animations. Les traditionnelles veillées feront leur grand retour avec deux jours sous tente, ponctués d'ateliers nature animés par Gaëtan Mazas. Agnès Lepart viendra également partager ses contes.

Au total, 21 animateurs et deux directrices feront vivre cet été inoubliable à près de 210 enfants, dans un esprit de partage, de découverte et de bonne humeur.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Jeunesse

L'accueil de loisirs met l'ambiance dans le Galion



Les enfants lors des chorégraphies sur l'air de la macarena au moment du final. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Les participants à l'accueil de loisirs ont clôturé leurs vacances par un spectacle. Il règne une belle ambiance ce jeudi 23 juillet dans le centre culturel. Bonne raison à cela : depuis 18 h, les enfants et adolescents du centre de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sont sur la scène du Galion. Comme depuis de nombreuses années, ils présentent leur spectacle de clôture de leur mois de vacances. Ils se sont bien entraînés, bien répétés avec leurs animateurs et animatrices afin que leur spectacle soit rythmé, entraînant. Leur implication et leur application démontrent qu'ils ont fait le maximum pour réussir leur sortie. Pendant qu'ils sont sur scène, leurs animatrices sont devant celle-ci et les accompagnent en cadence. C'est vivant, c'est vrai qu'avec des titres comme la *Macarena* pour le final, c'est forcément entraînant. Ils sont applaudis pour leur production. Rendez-vous à la prochaine session de l'accueil de loisirs : le prochain spectacle aura lieu le jeudi 20 août.

Ch. H. (clp)

Expérience

Les chiens aussi font du paddle



4 toutous étaient au rendez-vous.



C'est parti pour une balade sur le Lot.

Le Cani-Paddle, activité ludique et conviviale, permet aux chiens et à leurs humains de partager un véritable moment de complicité sur l'eau.

Organisée avec Nautilius, sur la plage, cette activité est née d'une collaboration avec la base nautique afin de proposer une expérience originale, sécurisée et accessible à tous. Pas besoin d'avoir déjà pratiqué le paddle ni que son chien soit un expert. L'objectif est avant tout de passer un bon moment, dans le respect du rythme et des capacités de chaque binôme. Anaïs Loustau, éducatrice comportementaliste canine certifiée, accompagne chaque participant afin d'aider les chiens à découvrir cette activité en douceur, de les guider s'ils appréhendent l'eau ou le paddle et de conseiller leurs propriétaires pour que chacun prenne confiance. Chaque chien évolue à son rythme. Une séance dure deux heures et se déroule en petit groupe de quatre binômes maximum, ce qui permet à Anaïs d'être pleinement disponible pour chaque binôme pour un accompagnement personnalisé et de garantir une activité de qualité en toute sécurité. Le Cani-Paddle offre de nombreux bienfaits : il renforce la relation entre le chien et son humain, développe la confiance mutuelle et améliore la communication. C'est un excellent exercice de concentration et de gestion des émotions : le chien apprend à évoluer dans un environnement inhabituel tout en restant connecté à son propriétaire. Pour les chiens sensibles ou un peu anxieux, cette expérience leur permet de gagner en assurance tout en découvrant de nouvelles sensations. Physiquement, le paddle sollicite l'équilibre, la coordination et la proprioception du chien, sans effort intense : l'activité est douce pour les articulations. Au-delà de l'aspect sportif, c'est surtout une expérience enrichissante qui stimule mentalement le chien et lui permet de vivre une aventure différente de son quotidien.



Entre toutous ont se comprend.

Françoise YRIEIX (clp)

Réservations au 06.06.58.84.32, par message via Instagram : Anaïs Canine Way, ou sur la page Facebook Anaïs Canine Way. Le tarif est de 30 € par binôme, paddle inclus. Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire pour chaque chien.



La récompense est toujours la bienvenue.

Jeunesse

Retour à la source durant 3 jours

MONHEURT

Une quinzaine d'enfants de l'Accueil de Loisirs sont partis à l'aventure à bord de minibus pour effectuer un retour à la source. Un retour à la nature durant trois jours et deux nuits, à destination de Monheurt, pour participer à un mini-camp planté au bord de la Garonne. Chloé Tartas et David Coyart, animateurs de l'ALSH, encadraient le groupe de jeunes âgés de 8 à 12 ans. Les activités n'ont pas manqué, les journées ont été intenses.

Le premier jour, sur le citystade dans le village, les enfants ont joué au basket avec des ballons de foot, de rugby et de basket, des règles spéciales ayant été établies. Pour se rafraîchir, un jeu de ballon prisonnier a ensuite été organisé sur le parcours de santé, avec des éponges mouillées en guise de ballon. Le lendemain, les jeunes ont pêché des carpes au Lac du Touret à Bruch, durant une matinée de pêche animée par Cédric Butin, agent de développement à la Maison de la Pêche et Pisciculture Bruch, gérée par la Fédération de Pêche de Lot-et-Garonne.

Manon a eu la plus grosse prise : une carpe de 5 kg !

L'après-midi : rafraîchissement général pour tous à la piscine de Tonneins. En soirée, une découverte nocturne de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Mazière à Villeton, animée par Julien Roy, leur a permis de découvrir la faune et la flore version nocturne et d'écouter les bruits de la nuit.

Les enfants ont pu apercevoir des hérons garde-bœufs, des cormorans, des canards, un héron cendré et une chauve-souris, mais malheureusement pas de luciole. Le dernier jour, destination Lavardac pour une matinée de kayak animée par David Zagni, Président du club de Canoë-Kayak du Val d'Albret. Les jeunes ont pu apprendre à pagayer sur la Baïse et découvrir la végétation au bord de l'eau. Une activité très rafraîchissante.

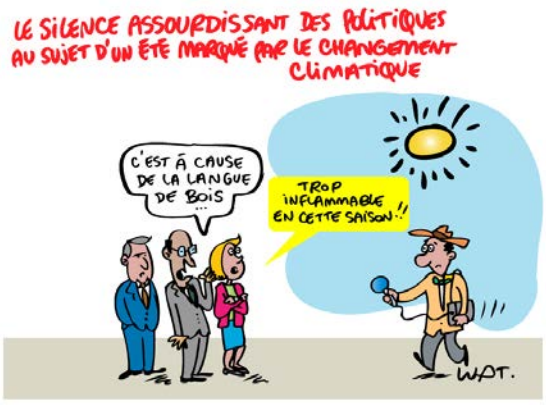
De retour à Monheurt l'après-midi, David Coyart leur a proposé une découverte historique du village, à partir de la maquette reconstituant la Bastide. Durant le séjour, chaque repas du soir était cuisiné par les enfants, supervisés par les animateurs, dans la salle de sports gracieusement prêtée par la municipalité monheurquaise. Les soirées se terminaient par une veillée musicale et des jeux. De vraies vacances !



Sortie nocturne à la réserve de la Mazière *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Coup de crayon



Courrier français
24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta
BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION • redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63 / redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrices départementales :** Audrey Massias et Patricia Carrizey.

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal

Urbanisme L'artiste plasticien 100Taur réalise depuis début juillet, place Saint-Orens à Montauban, une fresque monumentale inspirée du Songe d'Ossian d'Ingres.

Une nouvelle fresque place Saint-Orens



Encore quelques jours avant la fin du chantier mené 2 place Saint-Orens. © *Julien Vareille - Mairie de Montauban*



100TAUR prépare une nouvelle fresque. © *Julien Vareille - Mairie de Montauban*

MONTAUBAN

Depuis début juillet, l'artiste plasticien 100TAUR travaille à la réalisation d'une nouvelle fresque dans la ville de Montauban, réinterprétation du Songe d'Ossian de Jean-Auguste-Dominique Ingres. Quasi tous les jours à l'œuvre place Saint-Orens, à Montauban, l'artiste plasticien 100TAUR avance sur son projet entamé début juillet. Objectif : faire réapparaître la fresque murale hommage au Songe d'Ossian de Jean-Auguste-Dominique Ingres, réalisée lors de la réouverture du musée Ingres Bourdelle en décembre 2019, et disparue avec la démolition d'un bâtiment municipal Grand' rue Sapiac en 2024[1]. Cette nouvelle création, monumentale (elle s'étire sur 360 m²), s'intitule « La vérité dans le rêve ». Réalisée à la demande de la Ville de Montauban, cette fresque ne reprend pas la peinture réalisée en 2019. « Elle en prolonge l'histoire », selon Nicolas Giraud – alias 100TAUR : « Je ne voulais pas refaire le même mur. Une peinture appartient toujours au moment où elle est créée. Depuis 2019, j'ai gagné en technique, mais surtout dans ma manière de raconter une histoire. J'avais envie de reprendre cette peinture et de l'emmener plus loin », décrit-il.

Une fresque monumentale, trois oeuvres

Pour mémoire, en 2019, 100TAUR avait choisi de représenter le fils d'Ossian sous les traits d'un guerrier-renard, figure qui appartient depuis longtemps à son bestiaire.
Dans cette seconde version, l'artiste saisit l'opportunité de revisiter ce sujet fondateur avec le regard qu'il porte aujourd'hui sur son travail. « Pour la première fois, Ossian apparaît dans la peinture, représenté sous la forme d'une chouette, animal associé à Athéna dans la mythologie grecque, symbole de sagesse et de stratégie.
Il fait face à son fils, représenté sous la forme du renard à l'image de l'oeuvre murale d'origine. Autour d'eux, prennent place une biche portant une harpe, des guerriers fantomatiques, des oiseaux, une végétation foisonnante et de nombreux détails qui composent un paysage où rêve, nature et mythologie se rencontrent ».
Cette peinture vient clore le cycle de trois oeuvres commandées par la Ville : « Roger délivrant Angélique », rue de l'Abbaye, et « Œdipe et le Sphinx », rue du Général-Sarrail.

1 Démolition réalisée dans le cadre des actuels travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville.

Rénovation

La Région investit 750.000 € pour son patrimoine

Alors que l'année 2026 marque le trentième anniversaire de l'inscription du Canal du Midi au Patrimoine mondial de l'Unesco, la Région poursuit sa politique de restauration et de rénovation de son patrimoine culturel. Réunis en Commission permanente le vendredi 3 juillet dernier, les élus régionaux ont voté, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, une enveloppe de plus de 750.000 € pour restaurer le patrimoine culturel, favorisant notamment l'attractivité de l'ensemble de ses territoires.
« *Dans une période où les contraintes budgétaires pèsent fortement sur le secteur culturel, la Région fait le choix de maintenir un engagement en faveur de la culture et du patrimoine. Préserver, restaurer et valoriser notre patrimoine, c'est permettre à chacun d'accéder à notre histoire, à nos identités et à ce qui fait la richesse de nos territoires* », a déclaré la présidente de Région Carole Delga. Elle a poursuivi : « *L'Occitanie possède un patrimoine exceptionnel, reconnu bien au-delà de nos frontières. Des châteaux aux abbayes, des sites archéologiques aux lieux emblématiques de notre patrimoine culturel, ces trésors témoignent de notre histoire commune et doivent être transmis aux générations futures.* » Avant d'ajouter : « *Préserver notre patrimoine, c'est aussi investir dans l'avenir de nos territoires. C'est renforcer leur attractivité touristique, soutenir l'économie locale, faire vivre les savoir-faire et créer de l'activité. Je suis fière que la Région poursuive cet engagement aux côtés des collectivités et des acteurs qui œuvrent chaque jour pour faire vivre ce patrimoine exceptionnel.* »
Grâce à ce soutien de plus de 750.000 €, la Région accompagne 38 projets. Parmi eux :
• Restauration du clocher de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Beaumont-de-Lomagne (82) – 30.000 €.
• Restauration des façades du Château des Vicomtes à Saint-Girons (09) – 45.000 € ;
• Réalisation d'une étude préalable aux travaux de conservation des vestiges du Château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse (11) – 6.000 € ;
• Restauration du clocher et du portail de la façade ouest de l'église Saint-Côme Saint-Damien à Saint-Côme-d'Olt (12) – 50.000 € ;
• Restauration de l'église Saint-Martin (gros œuvre, charpente, couverture, campanaire et vitraux) à Buzet-sur-Tarn (31) – 45.000 € ;
• Restauration des parties hautes du clocher (beffroi et grandes baies) de l'ancienne cathédrale Saint-Pierre à Condom (32) – 84.000 € ;
• Restauration des toitures du Château de Beaufort (34) – 30.000 € ;
• Restauration de l'église Saint-André de Saux (charpente, toiture et maçonneries de la nef, du chœur, des chapelles et annexes) à Porte-du-Quercy (46) – 18.000 € ;
• Restauration de la toiture de l'église et de l'enceinte du Mas de Les Fonts à Calce (66) – 30.000 €.

Animations

Les Lucioles sont de retour

MONTAUBAN

Mappings spectaculaires sur les façades de la ville, concerts, cinéma en plein air, opéra d'été, marchés nocturnes, animations pour les enfants... La cité d'Ingres vibre au rythme de la programmation riche et accessible à tous des Lucioles. Le public peut retrouver chaque soir la mise en lumière des rues et bâtiments emblématiques de Montauban, comme le musée Ingres Bourdelle, la cathédrale, la place Nationale, le pont des Consuls, le théâtre Olympe de Gouges et bien d'autres.
Mapping sur la cathédrale. Du vendredi au dimanche, de 22h à minuit, un mapping est projeté sur la façade de la cathédrale, place Roosevelt, jusqu'au 30 août.
Marchés nocturnes musicaux. Tous les jeudis soirs de 19h à 23h, place Roosevelt, les marchés nocturnes musicaux animent l'été montalbanais. Producteurs locaux, ambiance conviviale et animations musicales sont au rendez-vous.
Cinéma en plein air. Des soirées cinéma à l'espace fontaine du jardin des Plantes, avec une séance familiale en début de soirée et un film pour les plus grands à 20h30 :
• 9 août : Lilo & Stitch (17h30) | Rasta Rocket (20h30)
• 23 août : Comme des bêtes (17h30) | Monsieur Aznavour (20h30)
Opéra d'été. Encore une soirée exceptionnelle à l'espace fontaine du jardin des Plantes :
• 16 août à 20h30 : Ballet Cendrillon – chorégraphie de Rudolf Noureev, musique de Sergueï Prokofiev
Les Mercredis des petits. Des mercredis sont dédiés aux plus jeunes, à l'espace fontaine du jardin des Plantes :
• 19 août (14h-18h) : contes par l'Atelier des instants

Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ TOUTES VOS PETITES ANNONCES !
Contactez le 05 56 44 72 24

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**208**

Notaires

Maître
Marie-Agnès CABANEL
Notaire
SARLAT (24200)
10 rue Emile Séroux

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Marie-Agnès CABANEL, Notaire à SARLAT-LA CANEDA (Dordogne), 10 Rue Emile Séroux**, CRPCEN 24082, le 3 août 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, avec apports, entre :

Monsieur Christian **LATREILLE**, Enseignant en retraite, né à PERIGUEUX (24000) le 20 décembre 1957 et Madame Marie Véronique **BURG**, Enseignante en retraite, née à MONTIGNAC-LASCAUX (24290) le 27 juin 1956, demeurant ensemble à SARLAT-LACANEDA (24200) 59 avenue de La Canéda.

Initialement mariés à la mairie de MARQUAY (24620) le 9 septembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TESTAMENT

A2622**135**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 avril 2016,

Mademoiselle Gisèle COLOMBET, en son vivant retraitée, demeurant à TRELISSAC (24750) 1 rue de l'Isle.

Née à SARLAT-LA-CANEDA (24200), le 18 août 1932.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à TRELISSAC (24750) (FRANCE) , le 17 mai 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline DACOSTA , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle Laurent PISTRE et Céline DACOSTA, notaires associés , le 3 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Céline DACOSTA, Notaire à PERIGUEUX 78 rue V Hugo, référence CRPCEN : 24004, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

DIVERS

A2621**502**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 octobre 2017,

Madame Rina CASTELLAZ, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Elie Pierre NEILLER, demeurant à SAINT-SAUD-LACOUSSIERE (24470) maison séniors 11 rue du

Boulevard.

Née à SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS (42240), le 13 octobre 1927.

Décédée à SAINT-SAUD-LACOUSSIERE (24470) (FRANCE), le 21 juin 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence ZILICBALAŸ, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Laurence ZILICBALAŸ, Sophie SABOT-BARCET, Gaëtan POYET et Mathilde GOUTORBE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MONISTROL SUR LOIRE (Haute-Loire) ZA Les Terrasses du Mazel, 15 boulevard François Mitterrand , le 9 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence ZILICBALAY, notaire à MONISTROL SUR LOIRE (43120), référence CRPCEN : 43053, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**622**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Le 20.07.2026, la collectivité des associés de la société «**ETS LEFORSAS**» SAS en liquidation au capital de 1.000 € ayant son siège social 913 route des Etangs Cercles 24320 LA TOUR BLANCHE-CERCLES (829 542 844 RCS PERIGUEUX), dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 10.07.2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Gwenaël BOURREAU, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

MODIFICATIONS

A2621**960**

CABINET DAURIAC & ISSAGARRE
Selarl d'Avocat
13, rue Bory Saint-Vincent
47000 AGEN

MOCYDLARZ-AUDITION-CONSEIL

Société par actions simplifiée
Au capital de 450.000 €uros
Siège Social : Zone Industrielle Roussel
47500 MONTAYRAL
452 519 978 R.C.S AGEN

Il résulte des termes des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2026, que le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à 24250 LA ROQUE-GAGEAC, 385, Route des Vignes, la société ne conservant aucune activité à l'ancien siège. Président : Mr Guilllaume MOCYDLARZ, demeurant à 24250 LA ROQUE-GAGEAC, 385, Route des Vignes. La société précédemment immatriculée auprès du R.C.S d'AGEN, sera désormais immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce BERGERAC.

G.MOCYDLARZ

A2620**888**

Gérant

Dénomination : **NATHAMAEL.**
Forme : SCI
Capital social : 1000 euros.
Siège social : LE CAMBORD, 24200 CARSAC-AILLAC.
843970567 RCS de Bergerac.
Aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2026, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Mickael MOKHTAR, gérant, intervenu le 24/02/2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention sera portée au RCS de Bergerac.

A2620**969**

Gérant

Dénomination :
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 2M PATRIMOINE.
Forme : SCI. Capital social : 500 euros.
Siège social : LE CAMBORD, 24200 CARSAC-AILLAC.
803861160 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision des associés en date du 15/07/2026, Madame Lucille SOULIE, demeurant 214 CHEMIN du Petit Prince 24200 Carsac-Aillac, a été nommé en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Mickael MOKHTAR, décédé le 24/02/2026. Mention sera portée au RCS de Bergerac.

A2621**720**

L'Assemblée des Associés en date du 1er juillet 2026 de la SCI MJP IMMO au capital de 1 000 €, ayant son siège social 15 allée Jean Monnet à Neuville de Poitou (86170), RCS Poitiers N° 842 942 757, ayant pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation de tout immeuble bâtis ou non bâtis ; une durée de 99 ans jusqu'au 09 octobre 2117 a décidé de transférer le siège social au Lotissement Artisanal Jarissoux, 6 rue des artisans à TOCANE SAINT APRE (24350). En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Le gérant est domicilié 3313 route du Château à TOCANE-SAINT-APRE (24350), à compter du 1er janvier 2026.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Périgueux et radiée au RCS de POITERS.

Pour avis

A2621**657**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes d'une AGE du 30.06.2026, les associés de la société O.VAL, SARL au capital de 236 220 €, dont le siège est à SARLAT-LA-CANEDA (24) - route de Souillac, Le Pontet, RCS BERGERAC 518 803 168 ont décidé la transformation de la société en SAS à compter du 01.07.2026 sans création d'un être moral nouveau. Les fonctions de Gérante de Mme Valérie CLOUP prennent fin à compter du 30.06.2026. Est nommée en qualité de Présidente, Mme Valérie CLOUP demeurant à SARLAT-LA-CANEDA (24) - Le Roc Bayard à compter du 01.07.2026. À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés. Toute transmission d'action est soumise à décision collective extraordinaire des associés.

DISSOLUTIONS

A2622**233**

L'Atelier Steph'Isa

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
51 sentier des Lavandières 24310 Biras
941 182 461 RCS de Périgueux

Aux termes de l'AGE en date du 15/07/2026 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. HAENEL Isabelle, demeurant 51 sentier des Lavandières 24310 Biras, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Périgueux

ALC RÉGIE

Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**384**

PREFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTEMARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ETGARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne

Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne Chambre d'agriculture de la Dordogne - pôle interconsulaire - 295 bld des saveurs- cré@Vallée Nord- Coulounieix-Chamiers- CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9
Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, monsieur Dominique FRANÇOIS et madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et, en cas d'empêchement, monsieur Alain LAUMON est désigné commissaire enquêteur suppléant.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :
- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Mairie d'Angoulême
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie d'Aurillac

Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences aux jours, lieux et heures suivants :
Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00

DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

Mairie de Brive
- Lundi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Tulle
- Lundi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00

Mairie d'Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00

Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.
Les intéressés ont la faculté de faire parvenir leurs observations par voie électronique à l'adresse dédiée : ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre, à l'attention de monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Coulounieix-Chamiers avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, la commission établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Une copie du rapport et les conclusions de la commission sont adressées aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être, sans délai, mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
Le dossier sera examiné pour avis par les conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) des 11 départements concernés.
La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

Courrier français | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Landes

CONSTITUTIONS

A2621**736**

Etude de Maître Nathalie CAILLAULT
Notaire associé à JONZAC
(Charente-Maritime)
Chemin des Groies de Chez Fouché

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nathalie CAILLAULT, Notaire Associé de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 27 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **DU HIOU**.

Le siège social est fixé à : SAUBRIGUES (40230), 100 chemin du Hiou.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS (450 000,00 EUR) .

Les apports sont en nature.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Guy CAMPILLO et Madame Dominique FRINGS épouse CAMPILLO demeurant SAUBRIGUES (40230) 100 chemin du Hiou.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DAX.

Pour avis
Le notaire.

MODIFICATIONS

A2621**700**

SB HEALTH & TECHNOLOGY CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 3235 avenue du Président J.F.Kennedy
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT
902 960 004 RCS MONT-DE-MARSAN

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 24 juillet 2026, il résulte que Monsieur Claude SOULÉ, demeurant 35 Allée des Peupliers 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Sylvain BODARD, démissionnaire. Le Titre II des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Sylvain BODARD a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Claude SOULÉ.

POUR AVIS

Le Président

A2620**835**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

DUMAJE

Société par actions simplifiée
au capital de 283 568 euros
Siège social : 410 Avenue du Président Kennedy
40000 MONT DE MARSAN
330 687 385 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée générale a décidé de nommer la société SODECAL AUDIT, SAS, immatriculée au RCS de MONTAUAN sous le numéro 314 684 481, domiciliée Albasud - 449 Avenue du Danemark - 82000 MONTAUBAN, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis, la Gérance

A2620**832**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

LAGADY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 781 402 euros
Siège social : 410 avenue du Président Kennedy
40000 MONT DE MARSAN
495 382 046 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée générale a décidé de nommer la société SODECAL AUDIT, SAS, immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le numéro 314 684 481, domiciliée Albasud - 449 Avenue du Danemark - 82000 MONTAUBAN, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Pour avis, la Gérance

TESTAMENT

A2621**840**

OFFICE NOTARIAL L. GINESTA & C. GINESTA
NOTAIRES ASSOCIÉS A MONT DE MARSAN (LANDES)
1058, AVENUE ELOI DUCOM BP 65
40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Par testament olographe du 23 septembre 2022, **Monsieur Jean Pierre Alain BLAISE**, demeurant à SAINT PIERRE DU MONT (Landes) 365 rue Claude Monet, célibataire, né à CREYSSE (Dordogne) le 19 novembre 1951, et décédé à BRETAGNE-DE-MARSAN (Landes) le 13 janvier 2026, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Laurent GINESTA, notaire à MONT DE MARSAN (Landes), suivant procès-verbal de dépôt et de description en date du 21 juillet 2026.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Laurent GINESTA, notaire à MONT DE MARSAN (40000), 1058 avenue Eloi Ducom, chargé du règlement de la succession.

Pour avis.
Me Laurent GINESTA

FONDS DE COMMERCE

A2622**064**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 16 juin 2026 enregistré le 29 juin 2026 au SPFE des LANDES (40), dossier 2026 00023555, référence 4004P01 2026 A 01157,

La société «**RP France 86-40**», SARL au capital de 20.000 €uros, ayant son siège social à JAUNAY MARIGNY (86130), au 39, rue de la Viaube, immatriculée sous le numéro 850.136.250 RCS POITIERS,

A cédé à la société «**RP France CA**», SARL au capital de 20.000 €uros, ayant son siège social à SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390), allée de Saubeyres, immatriculée sous le numéro 104.432.976 RCS DAX,

Son fonds artisanal et de commerce de «travaux de toitures et les travaux sur les murs extérieurs de toute construction», qu'elle exploitait en son établissement secondaire sis à SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390), ZA de Saubeyres - Allée de Saubeyres.

Cette vente a été consentie au prix de 400.000 €uros, avec entrée en jouissance rétroactive au 1er avril 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par la société «RP France CA», en son établissement principal sis à SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390), ZA de Saubeyres - Allée de Saubeyres, pour la correspondance et la validité.



Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2622**139**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MAURIN du 31/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière,

Dénomination sociale : SCI AU MOULIN DE FERRUSSAC

Siège social : 342 Chemin des Vergers à SAINT MAURIN (47270)

Objet social : l'acquisition par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la gestion, l'administrationet l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ; la souscription de tousemprunts nécessaires à la réalisation de cet objet, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à laSociété, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérationsquelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 200 euros

Gérance : Monsieur Côme LAPIERRE, demeurant 322 Chemin des Noyers à SAINT MAURIN (47270), Monsieur Vincent LAPIERRE, demeurant 334 chemin des Vergers, Lieudit Ferrussac à SAINT MAURIN (47270), et Monsieur Eloi VIANNAY, demeurant 831 route de Saint Damien à LA SAUVETAT DE SAVERES (47270),

Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN. Pour Avis.

A2621**097**

ERMITAGE TRAVAUX

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 21, Avenue de la Paix, 47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27.07.2026, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ERMITAGE TRAVAUX
Siège : 21, Avenue de la Paix, 47000 AGEN
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Objet : Homme toutes mains, marchands de biens, acquisition, vente, échange de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, fonds de commerce, parts ou actions de sociétés à prépondérance immobilière, en vue de leur revente, avec ou sans travaux de rénovation, d'aménagement ou de valorisation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Didier OUNASSI, dt 21, avenue de la Paix, 47000 AGEN.

La Société sera immatriculée au RCS de AGEN.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**258**

CHANGEMENT

DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MAGNIER Cécile, notaire à AGEN (47000), le 31/07/2026.

M. MOREAU Yannick Christian Fabrice et Mme LARRIEU Marielle demeurant ensemble 511 route de Pontels, 47240 BON ENCONTRE, mariés le 31/08/1996 à BOE (47550) sous le régime de **[Régime matrimonial]** sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître MAGNIER Cécile, notaire à AGEN (47000) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Le notaire

FONDS DE COMMERCE

A2621**689**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Damien LEGRAND, Notaire à AGEN (47) le 02/07/2026 enregistré au SIE d'AGEN le 09/07/2025 n°800, La société **GESTIOTEL AGEN**, SARL au capital de 38112,25 €, 3 chemin de la Marouette (64100) BAYONNE 343321311 RCS BAYONNE, a cédé à la société **INVEST HOTEL HU**, SAS au capital de 40000 €, 240 rue Bellile (47000) AGEN, 104937545 RCS AGEN, un fonds de commerce d'hôtel restaurant comprenant les éléments incorporels et corporels dont la licence de débit de boisson de 1ère catégorie exploité à 240 rue Bellile (47000) AGEN.

Propriété et jouissance : 02/07/2026.

Prix : 500 000,00 euros, dont 450 000,00 euros pour les éléments incorporels et 50 000,00 euros pour le matériel.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'office notarial de Me LEGRAND, Notaire à AGEN.

Pour avis
Me Damien LEGRAND, Notaire

TESTAMENT

A2622**196**

SELARL - CAMMAS - CAUNEGRE
Notaires Associés à SEYCHES (47350)

AVIS DE DECLARATION D'ACCEPTATION D'UNE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me Florence CAMMAS en date du 15 juillet 2026, Madame Sylvie **CHAREYRE**, demeurant à LE GRAU-DU-ROI (30240) 395 rue de la Montjoie Résidence les Rives du Lac - Appt.312. née à NIMES (30000) le 18 février 1974, célibataire - Monsieur Cyril **LABONNE**, demeurant à YVES (17340) 17 rue du 18 Juin 1940é à LUNEL (34400) le 10 août 1988, célibataire - Madame Angélique Karine **LABONNE**, demeurant à BOISSERON (34160) 495 avenue Frédéric Mistral, née à LUNEL (34400) le 22 mars 1992, célibataire, ayant conclu avec Monsieur Sébastien Jean-Pierre Yvan YVORRA un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 6 juillet 2017, enregistré à la mairie de MONTPELLIER le 6 septembre 2017. Suivant acte reçu par Me Florence CAMMAS en date du 20 juillet 2026 Madame Lydie **CHAREYRE**, demeurant à PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) 16 rue Pierre Guerin, née à NIMES (30000) le 9 décembre 1972 célibataire, dont les copies authentiques ont été reçues par le Tribunal Judicaire d'AGEN le 23 juillet 2026, ont déclaré accepter à concurrence de l'actif net la succession de Monsieur Albert Pierrot **LABONNE**, demeurant à CAMBES (47350) 2752 Route d'Allemans Pontillou, né à ROUMAGNE (47800), le 10 septembre 1933, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité Française, résident au sens de la réglementation fiscale, Décédé à MARMANDE (47200) (FRANCE), le 26 juin 2025.

L'inventaire du patrimoine a été dressé par Me Florence CAMMAS en date du 15 juillet 2026 et a été déposé auprès du tribunal judiciaire de AGEN par lettre recommandée avec accusé de réception le 23/07/2026

Les Oppositions sont à former en l'Etude de Me Florence CAMMAS, notaire à SEYCHES (47350), chargée du règlement de la succession.

Pour Avis,
Me Florence CAMMAS

A2621**936**

SCP Elodie ALBERTINI-HERAULT
Notaires associées
1 rue Jasmin
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Par testaments olographes des 05 juillet 2017, 02 mai 2018 et 28 août 2023 Madame **Marie Thérèse BERNATAS**, née à LAUZUN, le 12 juillet 1930, demeurant à CASTILLONNES (47330), EHPAD Les Marronniers, 26 avenue des Pyrénées, veuve de Monsieur Jean Rémi JOUSSEIN, décédée à CASTILLONNES (47330), le 03 mai 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, suivant procès-verbal en date du 30 juillet 2026, dont une copie authentique sera adressée au tribunal de grande instance d'AGEN.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE (47800), notaire chargée du règlement de la succession.

Pour avis
Elodie ALBERTINI-HERAULT

Destination Santé

La tomate, plaisir fraîcheur de l'été !

Rouge et ronde, la tomate s'invite dans les assiettes équilibrées et ensoleillées de l'été. Peu calorique, elle est riche en fibres et vous assure un bon transit. Source d'antioxydants et de vitamine C, elle participe à l'élimination des radicaux libres de l'organisme. Elle est aussi gorgée de potassium, impliqué dans la diminution de la pression artérielle.

A la croisée du fruit et du légume, la tomate s'apprécie aussi bien en version salée (salades, cakes, sandwiches, tartes, jus, au barbecue, à la plancha...) que sucrée. En dessert, vous pouvez ainsi tester la tomate avec certains fruits comme la framboise et la fraise. Idéal pour surprendre vos convives autour d'un crumble ou d'un sorbet. Enfin, la saveur de la tomate fait bon mariage avec le fromage de mascarpone, la ricotta, le miel, la cannelle et le basilic.

Quelles variétés choisir ?

On ne présente plus la tomate grappe classique ni la tomate cerise ! Mais pour de nouvelles saveurs, nous vous présentons quelques originales. Tout d'abord, la tomate noire de Crimée, très douce en bouche. Sa chair juteuse convient parfaitement à toutes les préparations. La Cœur de bœuf, elle, grâce à ses rondeurs et son goût sucré, fait l'unanimité auprès des adeptes des tomates farcies. Mais aussi des soupes froides.

La *Purple Calabash*, à la chair très dense, est un peu acidulée et cache un arrière-goût de miel. A maturité complète, elle est parfaite pour les salades. Enfin, la *Green Zebra* a la peau verte et jaune striée de vert foncé. Légèrement citronnée, sa peau épaisse lui permet de résister à la cuisson pour la préparation de confitures ou de beignets. En salade, on la choisira bien mûre.



Svittlana - Phovoir

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**681**

FIDAL AVOCATS
Carré Lafayette
9 rue Pontarique
47000 Agen

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE SARRAU
Société civile immobilière
En cours de liquidation
au capital de 2.744,08 €
Siège social : Château de Lamothe d'Allot
47550 BOE
RCS AGEN 325 166 080

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juillet 2026, la collectivité des associés a :
Approuvé les comptes de liquidation ;
Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Mention faite au RCS d'AGEN.

DISSOLUTIONS

A2621**828**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

SCEA BIOCOQUES
Siège social : 1500 route de Monbahus
47290 CANCON
RCS AGEN : 888 232 238

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/07/26, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/26.
Ils ont nommé comme liquidateur M. BORDES Grégory demeurant au 647 Route de Tourtrès 47350 LABRETONIE.
Le siège de la liquidation a été fixé au 1500 route de Monbahus 47290 CANCON où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN (47).

Pour avis et mention, le Liquidateur.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**493**

PREFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTEMARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ETGARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'organisme unique de gestion collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne.
Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne Chambre d'agriculture de la Dordogne - pôle interconsulaire - 295 bld des saveurs- cré@Vallée Nord-Coulounieix-Chamiers- CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9
Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : :
https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, monsieur Dominique FRANÇOIS et madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et, en cas d'empêchement, monsieur Alain LAUMON est désigné commissaire enquêteur suppléant.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non
mobiles, côtés et paraphés par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :
- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Mairie d'Angoulême
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie d'Aurillac
Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences aux jours, lieux et heures suivants : Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00
DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30
Mairie de Brive
- Mardi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie de Tulle
- Mardi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00
Mairie d'Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie de Sarlat-la-Canéda
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00
Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00 Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir la communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.
Les intéressés ont la faculté de faire parvenir leurs observations par voie électronique à l'adresse dédiée : ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre, à l'attention de monsieur Paul JÉRÉMIE, président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Mairie de Coulounieix- Chamiers avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, la commission établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et
examine les observations recueillies. Une copie du rapport et les conclusions de la commission sont adressées aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être, sans délai, mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
Le dossier sera examiné pour avis par les conseils départementaux de l'environnement et des
risques sanitaires et technologiques (CoDERST) des 11 départements concernés.
La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

Tarn-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2621**808**

GLAMOUR BY ILDA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €
Siège social : 231 avenue de Nègrepelisse
82000 MONTAUBAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Montauban (82000) du 22 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
-Forme : Société à responsabilité limitée,
-Dénomination : GLAMOUR BY ILDA
-Siège : 231 avenue de Nègrepelisse 82000 MONTAUBAN
-Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
-Capital : 3.000 €
- Objet : vente de vêtements, objets de décoration, chaussures, maroquinerie, bijoux et accessoires
-Gérance :
- Monsieur José Luis GARCIA LOURO DINIZ demeurant à PUYCORNET (82220) 60 impasse de la Gare «Rouzet»;
La Société sera immatriculée au R.C.S. de MONTAUBAN.

POUR AVIS

FONDS DE COMMERCE

A2621**780**

Avis de gérance-mandat

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/07/26 et du 31/07/26, la société **B&M France SAS**, SAS au capital de 69 537 450 euros, 311 315 329 RCS CLERMONT-FD, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située au 104 Rue Louise Velle, 82000 MONTAUBAN, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société **SARL LBJL**, au capital variable de 4 000 euros, 980 597 850 RCS PONTOISE, en cours de transfert au RCS de MONTAUBAN.
En vertu dudit contrat, la société SARL LBJL exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/08/26, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis

TRIBUNAUX

A2621**727**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 28/07/2026 a prononcé la LJ au cours du RJ de : Nom — Prénom : HOLDNG QUALI DEVELOPPEMENT (SAS) Dénomination : **HOLDING QUALI DEVELOPPEMENT** Enseigne : Forme — capital : Société par actions simplifiée 2 000,00 € Adresse : Rue Louis Matabon 82170 Monbéqui R.C.S. MONTAUBAN : B 893 442 574 2021 B 76 Si non inscrit : 893 442 574 Activité : Prise de participation majoritaire ou minoritaire dans toutes sociétés, quelles qu'en soient la forme et l'activité. Animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence. Toutes activités de conseils, d'assistance ou de prestations de services, en matière commerciale, administrative, financière, juridique, comptable, de gestion, technique et autres, au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés. l'exploitation d'hôtels de résidences hôtelières estudiantines et de location en meublés ; la gestion et l'exploitation de chambres médicalisées ; l'acquisition et la gestion de tous biens meubles et immeubles, de gestion de liquidités financières et de souscription de tout contrat, de gestion du patrimoine de l'entreprise et tout placement des disponibilités. Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN. Date de cessation des paiements : 04/07/2025.

A2621**729**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 28/07/2026 a adopté le plan de redressement de : Dénomination Nom — Prénom **ALBAREIL** (SAS) Sigle Enseigne Forme — capital AU CAPITAL DE 0,00 Adresse 69, avenue de Sarlat 46200 Souillac Activité Numéro RCS MONTAUBAN Si non inscrit au RCS 350 991 006 Commissaire à l'exécution du plan SCP CBF ASSOCIÉS 10, rue Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE Représentant des créanciers. Date de cessation des paiements 27/01/2025.

A2622**321**

SASU SPTP47 RCS MONTAUBAN 984 851 758 Ets principal : Impasse du Grangé 82340 DUNES. Activité : Travaux de terrassement courant et travaux préparatoires tels que le déblayage, remblayage, dérochement et creusement piscine. Jugement du Tribunal de Commerce d'AGEN du 16/07/2026 prononçant : - Extension d'une liquidation judiciaire suite à confusion des patrimoines ou à fictivité de la personne morale (sans poursuite d'activité) - L621-2 L641-1 de :
- **Sud piscines 47** (SASU) - 19, Avenue du Midi Zac Agen Sud - 47000 Agen RCS AGEN 852 821 420 - **SASU SPTP47** - impasse du Grangé - 82340 Dunes RCS MONTAUBAN 984 851 758 - **SUD PISCINES 32** - 18, route d'Agen - 32700 Lectoure RCS AUCH 879 945 467
Activité : La vente et la pose de piscines (en bois, en coque polyester ou encore en béton). L'achat et la vente de produits de traitement de piscine, d'accessoires en lien avec la pose de piscines tels que des couvertures, des pompes à chaleur. L'entretien des piscines après pose. Mandataire judiciaire : - SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY - 9, rue Pontarique - 47000 AGEN

A2621**726**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 28/07/2026 a adopté le plan de redressement de : Dénomination **FINANCIERE MONDRAN** Nom — Prénom FINANCIERE MONDRAN (SARL) Enseigne Forme — capital Société à responsabilité limitée AU CAPITAL DE 50 000,00 Adresse 1440, Chemin de Rossignol 82000 Montauban Activité La prise de participations dans toutes sociétés ou groupements quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet ; la gestion desdites participations ; toutes prestations de services au profit des filiales ou sous-filiales Numéro RCS MONTAUBAN B 811 795 020 - 2023 B 553 Si non inscrit au RCS 811 795 020 Commissaire à l'exécution du plan SCP CBF ASSOCIÉS 10, rue Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE Représentant des créanciers. Date de cessation des paiements 27/01/2025.

A2622**323**

MS DEVELOPPEMENT RCS AGEN RCS MONTAUBAN 934 418 146. Ets principal : 1230 Rue de l'Abbaye 82000 Montauban. Activité : Vente de boisson à base de café, thé et toutes autres boissons non alcoolisées ; snacking - Vente d'articles de pâtisserie, confiserie et glaces, à consommer sur place et à emporter, sans fabrication - Livraisons à domicile. Le Tribunal de Commerce d'AGEN a prononcé, en date du 29/07/2026, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée, Date de cessation des paiements le 20 Juillet 2026. Désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.



A2622**322**

OKAIDI RCS LILLE-METROPOLE RCS MONTAUBAN 398 110 445. Ets secondaire : Centre Commercial Auchan 785 avenue Jean Moulin 82000 MONTAUBAN. Activité : Commerce de vêtements, chaussures, maroquinerie, articles accessoires et en général tout ce qui se rapporte au monde de l'enfant et de la future maman. Jugement du Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 28/07/2026, arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 an(s), Nomme en qualité de commissaire à l'exécution du plan : SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille, sous le numéro 2026/164 .

DISSOLUTIONS

A2622**345**

NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

S.C.I. ATLANTYS Société Civile Immobilière en cours de liquidation Au capital de 15 244,90 Euros
Siège social et de liquidation : Nogaye
82600 VERDUN SUR GARONNE
420 360 414 R.C.S MONTAUBAN

Dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE du 08/06/2026, la collectivité des associés a décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite SCI à compter du 08/06/2026, et nommé comme liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition de boni de liquidation : Madame Fabienne SENAC.
La correspondance et tous actes et documents les concernant devront être adressés et notifiés au siège de liquidation, à VERDUN SUR GARONNE (82600), Nogaye.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de MONTAUBAN.

POUR AVIS

Mme Fabienne SENAC

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Famille d'accueil pour personnes âgées, valides ou dépendantes voire très dépendantes (suite AVC, Parkinson, Alzheimer...) dispose 1 place dans cadre familial agréable jardin clos Magnac Les Gardes (Magnac Lavalette 16320) Tél: 05 45 65 94 65

Courrier français — HEBDOMADAIRE RÉGIONAL
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Après les incendies Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation de la forêt landaise.

Le massif des Landes doit trouver un nouveau modèle pour survivre



Repenser l'exploitation forestière pour limiter les risques d'incendie. *UGO AMEZ*

Il fait partie des rares forestiers dont le terrain a brûlé à deux reprises : en 2022, puis en 2026 après avoir été reboisé. *« On se sent vraiment découragé »*, raconte Jean Peragallo, la voix lasse. Ancien président de la DFCI, association de défense de la forêt contre les incendies, il a eu la malchance que sa parcelle se trouve à la jonction des deux incendies, à Saumos (Gironde), commune d'où est parti le feu le 24 juillet.

Reboiser, une priorité

Des troncs calcinés au milieu des cendres sableuses à la course contre la montre pour couper le bois brûlé encore valorisable, avant l'arrivée des insectes ravageurs, ou aux démarches auprès des assurances pour financer le reboisement, il connaît la rengaine qui l'attend. Aux autres propriétaires touchés qui s'interrogent sur l'avenir de leur parcelle, Jean Peragallo répond : *« On va reboiser. »* Le réflexe prend le dessus chez ce propriétaire forestier, qui avait eu la bonne intuition de s'assurer contre les incendies et ne voit aujourd'hui *« aucune autre alternative »*.

Sur le papier, les solutions pour reboiser en limitant les risques sont connues et documentées. Il faut diversifier le massif en plantant des feuillus – chênes-lièges ou verts, arbousiers, poiriers sauvages – moins inflammables que le pin, qui peuvent ralentir la progression d'un incendie et lutter contre les ravageurs.

Mais la diversification n'est pas évidente dans une forêt de Gascogne aux sols sableux et pauvres en nutriments, alternant sécheresses et précipitations massives. Pour l'heure, elle n'a été explorée que sur certaines zones brûlées en 2022, marginales au regard du million d'hectares du massif, dont 520.000 en Gironde. *« Notre programme de bocage forestier était encore à ses prémices en 2022*, défend Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance forêts bois, l'un des grands acteurs de la gestion forestière. *Nous diversifierons davantage maintenant que la méthode est perfectionnée. »*

« Il faut surtout urgemment élargir les zones coupe-feu dans la forêt, pour séparer des parcelles sans végétation, et diminuer le nombre de pins à l'hectare en les espaçant », pointe Arthur Guérin-Turcq, géographe de l'environnement. Réduire les surfaces en monoculture, mais aussi les « *irrégulariser* », en évitant de tout replanter simultanément, puisque l'homogénéité du massif favorise l'expansion du feu.

Des enjeux avant tout économiques

Problème : dans cette forêt privée à 90 %, qui génère plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année, l'avenir du reboisement relève d'une complexe imbrication entre enjeux économiques, incitations fiscales et contraintes réglementaires. *« La seule chose qui finance l'entretien, les impôts et les cotisations des DFCI, c'est la production de bois »*, rappelle Stéphane Viéban. Autrement dit, personne ne souhaite être le premier à réduire sa surface cultivée et ses revenus.

Après 2022, quelques propriétaires ont décidé de ne pas reboiser certaines parcelles, mais il s'agit plutôt d'acteurs publics. Le Département girondin a par exemple transformé son domaine d'Hostens, qui s'étend sur quelques centaines d'hectares, en réserve biologique mêlant régénération naturelle, zone humide et lagunes. Une manière de retrouver les paysages naturels de cette forêt, faite de marais à la végétation basse, qui lui valent son nom de « landes ».

« Si l'on restaurait davantage certaines zones humides historiquement drainées, cela permettrait d'avoir un paysage plus hétérogène, qui retient un peu plus l'eau dans son sol », précise Jonathan Lenoir, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une hypothèse immédiatement balayée par Alliance forêts bois. *« Reconstituer des zones humides ? Mais chez qui ? Pour quoi faire ? »*, tempête Stéphane Viéban.

« Il faut préserver celles qui existent, mais les propriétaires forestiers veulent des solutions efficaces, pas des rêves ! », s'agace le puissant gestionnaire forestier, pour qui *« la forêt n'est pas un bien commun »*.

Vers un sursaut collectif ?

Président du conseil départemental de Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Luc Gleyze soupire : *« Même s'il y a des exceptions, 2022 n'a pas amené la filière sylvicole à tirer des leçons. Quatre ans plus tard, je crains que nous nous retrouvions confrontés aux mêmes débats et à la même inertie… »* Certains espèrent pourtant que 2026 marquera un tournant. *« Avec plus de 220.000 personnes évacuées, jusque dans la banlieue bordelaise, le traumatisme est collectif, ce n'est plus de l'entre-soi forestier »*, analyse Hervé Le Bouler, forestier spécialiste des ressources génétiques, qui croit en un sursaut des forestiers pour penser collectivement l'avenir du massif.

Pour faire évoluer les pratiques, les avis sont unanimes : il faut une stratégie nationale d'aménagement. *« S'il y a une volonté politique, on trouvera de nouveaux outils »*, estime Philippe Gourmain, ancien président des Experts forestiers de France, qui rappelle que *« la DFCI et l'idée des pare-feu ont été lancées* ex nihilo *après le choc de l'incendie de 1949 »*.

Compensation des pertes pour les zones non boisées, crédits pour soutenir les parcelles riches en biodiversité, contraintes dans les cahiers des charges de certains dispositifs fiscaux… Les pistes existent, mais nécessitent volonté politique et budget. Deux ingrédients aussi précieux que rares. Et Philippe Gourmain de conclure : *« Des zones humides aux pare-feu, en passant par les haies de feuillus : quelles que soient les pistes, le modèle en monoculture intensive doit être revu en se demandant quel pourcentage du territoire on est prêt à sacrifier à la production pour sauver le reste de celle-ci. »*

Gabrielle RICHARD

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL